

En vue du prochain scrutin

PNP et UN: fusion imminente

par Philippe GAGNON

Le Parti national populaire et l'Union nationale sont sur le point de se fusionner en prévision des prochaines élections générales.

Les chefs des deux partis, MM. Jérôme Choquette et Rodrigue Biron doivent tenir une conférence de presse demain pour dévoiler les modalités de la fusion et annoncer les détails du protocole d'entente intervenu entre les deux formations.

C'est donc dire que quatre partis politiques, le Parti libéral, le Parti québécois, l'Union nationale et le Ralliement créditiste de Camil Samson se livreront la lutte aux prochaines élections générales.

M. Rodrigue Biron aura donc mis trois mois à réussir là où M. Maurice Bellemare avait échoué au cours des dernières années. Il est

en fait allé rescaper le groupe de Jérôme Choquette et de Fabien Roy aujourd'hui à court de moyens, ayant épuisé les fonds qui avaient permis au PNP de survivre jusqu'ici.

Les rôles que chacun aura à jouer ne sont pas encore tout à fait établis, mais déjà les informations obtenues par LA PRESSE indiquent que M. Jérôme Choquette détiendra des responsabilités importantes.

Le chef du Parti national populaire assumerait, lors de la reprise de la session, à l'automne, le rôle de leader parlementaire de l'Union nationale alors que M. Fabien Roy se verrait confier la tâche de whip du parti. Le député de Johnson, M. Maurice Bellemare se contenterait, vu son état de santé, d'un rôle plus effacé.

M. Rodrigue Biron, élu chef de l'UN en mai dernier, assurera toujours la direction du parti. Il sera cependant épaulé par le député d'Outremont qui deviendrait éventuellement président de l'Union nationale.

Entre temps, Me Choquette, ex-ministre de la Justice et de l'Éducation dans le cabinet de M. Robert Bourassa, s'occupera de l'organisation du parti et du congrès d'orientation que l'UN doit tenir à l'automne, comme prévu.

Des débuts difficiles

Le Parti national populaire formé en décembre 1975 par MM Choquette et Roy n'aura jamais pu prendre l'essor que ses fondateurs voulaient lui donner.

M. Choquette a quitté le Parti libéral en septembre 1975, après que le Cabinet eut refusé d'entamer un

nouveau débat sur des amendements à la loi 22. Le député d'Outremont, s'est adjoint le député de Beauce-Sud et a tenté de regrouper les différentes factions fédéralistes siégeant dans l'opposition. Ces avances ayant été rejetées par l'Union nationale, alors sous la poigne de M. Maurice Bellemare, MM. Choquette et Roy décidèrent de créer le Parti national populaire.

L'Union nationale ne se laissa pas pour autant intimider et décida de tenir, tel que prévu, son congrès pour le choix d'un nouveau chef, le printemps dernier. Les fondateurs du PNP durent donc rajuster le tir et remettre à l'automne le congrès qu'ils devaient eux aussi tenir.

Avec l'élection de M. Rodrigue Biron à la direction de l'Union nationale, les négociations entre les

deux formations ont repris dans le plus grand secret. Mais comme elles aboutissaient à une impasse, le nouveau chef de l'UN entreprit une campagne de maraudage auprès des troupes de M. Choquette pour ravir d'abord le président du parti, M. Robert Charette, et ensuite différents organisateurs sur lesquels le PNP plaçait certains espoirs.

A partir de ce moment-là, l'avenir est devenu plutôt sombre pour le groupe Choquette-Roy. L'argent venant à manquer, les membres s'évadant de toutes parts, les négociations reprises entre MM. Biron et Roy (selon le chef de l'UN dans une déclaration à LA PRESSE) pour en arriver à convaincre M. Jérôme Choquette et à fusionner les deux partis politiques.



Choquette: chef parlementaire et président?

l'automobile

Une autre preuve à l'appui de la ceinture

ANN ARBOR, Michigan (AFP) — L'utilisation des ceintures de sécurité permet effectivement de sauver un grand nombre de vies humaines dans les accidents d'automobiles, indique une nouvelle étude effectuée par l'Institut de recherche sur la sécurité routière du Michigan.

Selon une analyse portant sur plus de 6.000 collisions, les ceintures ont réduit de 66 pour cent le nombre des morts. Les ceintures passant autour de la taille ont en outre permis une diminution de 27 pour cent des blessures graves. Ce taux passe à 42 pour cent pour les ceintures entourant également les épaules.

L'essai de la Porsche Turbo Carrera

— page C 6



photo Pierre McCann LA PRESSE

Grand ménage

Des préposés à l'entretien du Stade olympique se sont livrés au grand ménage hier, pendant que le personnel du COJO devait, pour une bonne part, soigner sa gueule de bois au lendemain de célébrations abondantes. En conférence de presse, Lord Killanin a justifié d'ailleurs à sa manière ces célébrations, louangeant les organisateurs des Jeux de Montréal. Dans l'intervalle, on commence déjà à se poser des questions sur la façon dont il faudra défrayer la fête.

— pages A 3, B 5 et B 1

Commission parlementaire sur les Jeux le 23 août?

— page A 6

le monde

- Le cauchemar des assiégés du camp palestinien de Tel al-Zaatar à Beyrouth est en vue: les dirigeants de la droite chrétienne libanaise ont accepté les conditions de la Croix-Rouge pour l'évacuation qui doit commencer aujourd'hui.
- A la veille du départ de Henry Kissinger pour l'Iran, le secrétaire d'Etat justifie les ventes massives d'armes à ce pays — de l'ordre de \$10 milliards depuis 1962 — en disant qu'elles sont essentielles à la sécurité des Etats-Unis.

— pages F 1 et F 2

ECONOMIE & FINANCES

L'inflation a fait tripler le taux d'impôt en 25 ans

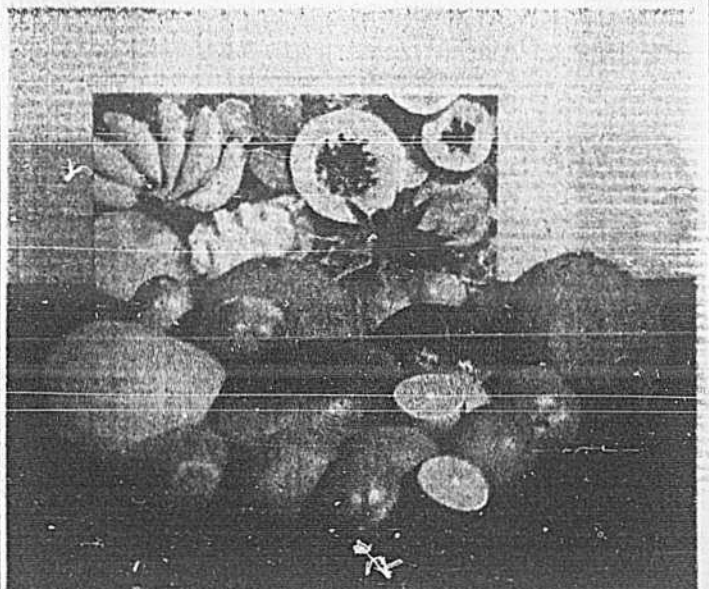
— page B 1

alimentation

Que valent ces fruits exotiques?

On connaît bien les bananes et les ananas, les oranges et les citrons, les pamplemousses et les limons. Françoise Kayler nous livre quelques-unes des vertus alimentaires de ces fruits. Celles qui recèlent aussi des fruits plus rares comme l'avocat, la mangue, la papaye, le Kivi et la noix de coco, qui trouvent de plus en plus leur place dans nos marchés d'alimentation.

— page D 1



SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 9
- Bandes dessinées: D 6
- BANK: D 9
- Cinéma: A 10
- Décès, naissances, etc.: F 3
- Economie: B 1 à B 5
- Etes-vous observateur?: D 6
- Horoscope: D 3
- Informations étrangères: F 1 et F 2
- Jardins et maisons: F 7
- L'auto: C 6 à C 9
- Les maux de la langue: D 5
- Loisirs et récréation: D 6
- Médecine d'aujourd'hui: D 3
- Mon oeil sur Montréal: D 2
- Mots croisés: D 8
- Petites annonces: F 3 à F 7
- Radio et télévision: B 6
- Sports: C 1 à C 5
- Vivre, aujourd'hui: D 2 et D 3

Camara exhorte les Américains au "partage"...

— page F 9



Les Expos: troisième victoire de suite

— page C 1

Communications aériennes

La première journée "entièrement en anglais" s'est passée sans incident

par Ingrid SAUMART

La première journée "entièrement en anglais" dans les communications aériennes s'est passée sans incident.

C'est en effet hier qu'entraient officiellement en vigueur le règlement du ministère des Transports du Canada interdisant l'usage du français dans les communications aériennes et malgré le fait que les membres de l'Association des gens de l'air soient en désaccord avec cette mesure, tout s'est passé dans l'ordre et dans le calme.

A Saint-Hubert

À l'aéroport de Saint-Hubert cependant, les communications aériennes ont été bilingues, "comme à l'accoutumée", nous déclarait un informateur. "Nous n'avons pas ouvertement défié la loi mais nous nous sommes efforcés de répondre en français à tous les pilotes qui s'adressaient à nous en français."

En ce moment, à l'aéroport de St-Hubert, tous les contrôleurs sont bilingues (donc francophones) et le seul surveillant anglophone quittera d'ici quelques jours pour aller suivre un cours de français.

Défier la loi

Il n'est pas question non plus, pour les contrôleurs de St-Hubert, de défier ouvertement la loi, à moins que ne viennent d'en haut des consignes leur interdisant de parler français aux pilotes qui le demandent. Pour le moment, ils opèrent dans les deux langues. Si de telles consignes devaient venir, ils avouent qu'ils n'hésiteraient aucunement à les défier et pire encore, s'il devait s'en suivre des suspensions ou des mises à pied, ils n'hésiteraient pas à faire la greve.

Gens de l'air

Pour sa part, l'Association des gens de l'air n'a donné aucune consigne à ses membres, si ce n'est celle de ridiculiser le nouveau règlement. "Ils nous interdisent de parler le français, mais ils ne peuvent pas nous interdire de parler anglais avec un énorme accent français", déclarait hier à LA PRESSE, M. Pierre Beaudry, vice-président de l'association et lui-même contrôleur aérien. "Il faut bien que les pilotes francophones se rendent compte qu'ils ont droit au même service que les anglophones, de poursuivre M. Beaudry, et ils n'ont qu'à demander le français dans leurs communications avec la tour de contrôle."

Mesures de pression

Pour le moment, tout est calme sur le front des communications aériennes, et l'on ne prévoit pas que l'Association des gens de l'air ne décide de mesures de pression systématiques avant une ou deux semaines.

Si certaines personnes décidaient de défier la loi, ce serait à titre individuel puisque l'Association, elle, a décidé de concentrer toutes ses énergies sur la requête qu'elle doit présenter devant les tribunaux, contestant la constitutionnalité de ce règlement.

Coupe du Canada: la menace soviétique plane toujours...

Nemtsanov semblait détendu quand il a rencontré les officiels russes

(PC) — Un porte-parole du ministère fédéral de l'Immigration a affirmé que le plongeur soviétique Sergei Nemtsanov semblait "libre et détendu" dimanche lorsqu'il a rencontré des officiels soviétiques.

Le porte-parole gouvernemental niait ainsi les déclarations de certains dirigeants de la délégation soviétique aux Jeux de Montréal voulant que l'athlète de 17 ans, qui a obtenu le statut de réfugié au Canada, avait été "victime d'un lavage de cerveau".

Deux représentants du ministère de l'Immigration étaient présents, à titre d'observateurs, lors de la rencontre de Nemtsanov et des officiels soviétiques.

"Nous voulons nous assurer qu'on ne se livre pas à des pressions extraordinaires sur Nemtsanov et que ce dernier était libre de prendre une décision", a ajouté M. Patrick Goudreau, porte-parole gouvernemental.

Les représentants du ministère de l'Immigration ont affirmé que, malgré le contexte émotif d'une telle rencontre, le jeune homme a eu la chance de converser et de s'exprimer librement, et semblait détendu.

La GRC

Les dirigeants soviétiques ont été surpris de ce que la rencontre ait eu lieu au quartier général de la GRC, et n'ait duré que 15 minutes, ce qui les aurait empêchés de poser certaines questions.

M. Goudreau a expliqué que le lieu avait été choisi à la demande des deux

avocats représentant les intérêts du plongeur soviétique. "Ils ont demandé que la rencontre se déroule dans un local de la GRC et nous avons accepté".

Il a aussi expliqué que les avocats de Nemtsanov, lors de cette rencontre, s'étaient objectés à certaines questions des leaders soviétiques "uniquement lorsqu'ils croyaient que ces questions brimaient les droits de leur client".

M. Goudreau a également nié les accusations soviétiques voulant que Nemtsanov n'ait pu recevoir des lettres qui lui ont été adressées par sa mère et sa grand-mère, lui demandant de retourner dans son pays. "Il a reçu ces deux lettres ainsi qu'une troisième provenant d'un autre athlète olympique."

"Les autorités de l'Immigration l'ont clairement informé qu'il était libre de retourner dans son pays à tout moment. Il a compris," de conclure le fonctionnaire.

Coupe du Canada?

Par ailleurs, on apprend que les Soviétiques ont décidé de ne pas participer à une compétition de plongeon avec les États-Unis, qui devait se tenir cette semaine à l'Université de Dartmouth, New Hampshire.

Le chef de mission adjoint Anatoly Kolesov a révélé en conférence de presse que le départ de Nemtsanov avait démolé l'équipe de plongeurs soviétiques.

Egalement, M. Kolesov a brandi la menace d'un retrait de l'URSS de la série de hockey Coupe du Canada le mois pro-

chain si le jeune plongeur n'est pas rendu aux autorités soviétiques. "Nous n'écar-

tons pas cette possibilité", a déclaré M. Kolesov.

Congédié pour avoir créé un "service de défection"

(PC) — Un étudiant embauché au Village olympique en raison de sa connaissance de la langue russe a déclaré avoir été congédié pendant le week-end, parce qu'il avait créé un "service de défection" pour les athlètes soviétiques.

George Mogiljanskay, 21 ans, se trouvait dans un local au centre international du Village en train de téléphoner à une personne désireuse de déserter, lorsque des officiers de la police montrealaise firent irruption dans la pièce et l'arrêterent.

Il fut relâché par la police après trois heures d'interrogatoire, sans qu'aucune accusation n'ait été portée contre lui. Les policiers furent dépêchés dans son local, après qu'un agent secret du KGB eut signalé avoir trouvé une note compromettante rédigée par Mogiljanskay dans une salle de toilettes utilisée par les athlètes. Il aurait lancé, au cours du week-end, 40 messages dans les quartiers soviétiques du Village olympique.

Ces messages déclaraient: "Si vous désirez rester au Canada, adressez-vous à ce numéro après 17 heures". Le numéro indiqué était celui d'un bureau au centre international utilisé par les athlètes et officiels olympiques en dehors du Village olympique. "C'était le dernier jour des Jeux et je n'avais rien à perdre, a expliqué M. Mogiljanskay. Je savais que je risquais d'être renvoyé."

"Tout ce que je voulais faire, c'était aider ceux qui auraient voulu passer à l'Ouest, car personne n'était renseigné à ce sujet dans la délégation soviétique." Le jeune homme, qui est né au Canada de parents russes, a révélé qu'il avait apporté des livres et des disques interdits en URSS au Village olympique pendant les Jeux. Les agents de sécurité ne l'ont pas inquiété à ce sujet. Il a refusé d'identifier quiconque l'aurait aidé dans son entreprise.

Pour qu'elles puissent transiger avec le gouvernement Andrée et Claude Simard se départissent de leurs intérêts dans deux compagnies

par Rêchal BERCIER

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — L'épouse du premier ministre du Québec, Mme Andrée Simard-Bourassa, de même que son frère, le ministre du Tourisme, M. Claude Simard, se sont départis des intérêts qu'ils détenaient au sein de deux compagnies privées.

Il s'agit des sociétés United Towing & Salvage et Beloit Sorel Walmsley. Mme Bourassa et M. Simard détenaient individuellement 12,5 p. cent des intérêts de l'entreprise de dragage et de remorquage et 2,7 p. cent des actions de la compagnie qui fabrique de l'équipement et de l'outillage destinés à l'industrie des pâtes et papiers.

Ces transactions ont pour résultat de permettre à ces deux compagnies de transiger avec le gouvernement et ses organismes et même de recevoir des subventions pour favoriser leur expansion.

En vertu de la directive émise par le premier ministre, M. Robert Bourassa, le 11 juin 1971, en vue d'éviter tout conflit d'intérêt pour les membres du Conseil exécutif, il est interdit à une entreprise privée dans laquelle un ministre ou sa famille immédiate détient plus de 5 p. cent des actions émises ou en circulation de transiger avec le gouvernement et ses organismes.

Avant

Avant que cette directive soit édictée par le chef du gouvernement, après ce que l'on a appelé "l'affaire Paragon", United Towing & Salvage commençait à conclure des marchés avec le gouvernement tandis que Beloit Sorel Walmsley a reçu d'intéressantes subventions du gouvernement de M. Bourassa.

Il s'agit de deux entreprises de Sorel, chef-lieu du comté de Richelieu, circonscription représentée à l'Assemblée nationale par le ministre du Tourisme, M. Claude Simard.

Décès de Henri Gérin-Lajoie

Me Henri Gerin-Lajoie, un éminent juriste montréalais auteur d'un ouvrage réputé sur la procédure civile, est décédé à Montréal vendredi des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 81 ans.

Il était le père de Paul Gerin-Lajoie, le président de l'Agence canadienne de développement international.

Gerin-Lajoie appartenait à une vieille famille de juristes québécois. Il était le fils de Me Henri Gerin-Lajoie, l'ancien bâtonnier de Montréal, et le petit-fils d'Antoine Gerin-Lajoie, écrivain et bibliothécaire du Parlement canadien. Par sa mère, née Marie Lacoste, il était le petit-fils de Sir Alexandre Lacoste, l'ancien président du Sénat et juge en chef de la province de Québec.

Après des études secondaires au Mont Saint-Louis, M. Henri Gerin-Lajoie fit son droit à l'Université McGill et fut admis au barreau en 1913. Il entra à l'étude de son père, dont il prit la direction après sa mort. En 1967, son état de santé l'obligea à renoncer à l'exercice de sa profession.

En 1920, il publia un ouvrage intitulé "Le Code de procédure annoté", en deux volumes.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Pauline Dorion, quatre fils et deux filles. Me Paul Gerin-Lajoie, le père d'André Gerin-Lajoie, jésuite, Mme Jean-Louis Léger (Lucille), Marcel, Claude et Mme Henry Maquet (Hélène) ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LA MÉTÉO

Une crête de haute pression située au centre du Québec se déplace rapidement vers le sud et se trouvera le long de la vallée du Saint-Laurent cet après-midi. Ce système affectera nos régions toute la journée, mais un front actuellement au-dessus de la baie d'Hudson se déplacera vers le Québec et dominera la province demain.

à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum	8	Maximum	22
Ensoleillé		Ensoleillé	

au Québec

RÉGIONS	Min	Max	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10	22	Ciel variable, venteux	Nuageux
Outaouais	8	21	Ensoleillé	Ensoleillé
Laurentides	9	22	Ciel variable, averse	Ensoleillé
Cantons de l'Est	9	21	Ensoleillé	Ensoleillé
Mauricie	8	21	Ensoleillé	Ensoleillé
Québec	8	21	Ensoleillé	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	10	22	Ciel variable, venteux	Nuageux
Rimouski	15	25	Périodes nuageuses, venteux	Averse
Gaspésie	15	25	Périodes nuageuses, venteux	Averse
Baie-Comeau	15	25	Périodes nuageuses, venteux	Averse
Sept-Îles	15	25	Périodes nuageuses, venteux	Averse

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min	Max
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	12	21
Alberta	Averse	Edmonton	15	25
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	14	29
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	12	29
Ontario	Ensoleillé	Toronto	13	25
Nouveau Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	6	22
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	10	13
Île du Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	8	20
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean		

si vous partez...

aux États-Unis

	Min	Max		Min	Max		Min	Max
New York	10	26	Chicago	14	22	Nlle-Orléans	26	30
Washington	15	29	San Francisco	16	21	Miami	28	32
Robert	16	24						

vers les capitales

Amsterdam	15	25	Stockholm	12	
Athènes	23	32	Sidney	14	
Berlin	15	25	Tokyo	27	
Bruxelles	15	25	Tunis	21	
Casablanca	21	30	Vienne	15	
Genève	11	21	Varsovie	12	
Hong-Kong	26	36			

vers les plages

Acapulco	20	31	Bernabes	27	31	Nassau	24	31
Mexico	12	25	Barbade	25	30	Rio-de-Janeiro	21	

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canada est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de l'Éclair. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Copier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Prix de détail garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	RÉDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	ÉDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.50	PROMOTION	285-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100
par porteur:	Nombre de semaines		285-7383
Lundi au samedi	12	PETITES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$16.80	Commandes	285-7111
Lundi au vendredi	\$15.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement	\$13.00	Pour changer ou annuler	285-7205
par courrier:		du lundi au vendredi: 9h à 18:30h	
Lundi au samedi	\$28.60	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi	\$21.45	Détailants	285-7202
Samedi seulement	\$10.01	National, Télé-Press, Vacances, voyages	285-7306
		Critiques et professions nominations	285-7320
Côte-Nord, par avion,	0.50	COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6901



Ramon Castro à Halifax

Ramon Castro, à droite, ministre cubain de l'Agriculture, est arrivé à Halifax, hier, où il effectue un séjour d'étude. Il s'est rendu en Nouvelle-Écosse à l'invitation de l'industriel Cyrus Eaton (au centre), qui l'a accueilli à l'aéroport, en compagnie du premier ministre de la province, Gerald Regan. S'adressant aux journalistes, à Halifax, M. Castro a déclaré que le Canada a traditionnellement fait preuve d'amitié envers Cuba, même à l'époque de ce qu'il appelle les temps durs qui ont suivi immédiatement la révolution. À gauche sur la photo, un interprète qui accompagne M. Castro.



Lord Killanin, lors de sa dernière conférence de presse avant son départ pour l'Irlande, s'est dit très satisfait des Jeux de Montréal. Mme Berlioux, qui cachait mal sa nervosité, a dit qu'on avait sorti ses paroles de leur contexte.

Killanin part satisfait : "un succès extraordinaire"

par Jacques BENOIT

Les Jeux de Montréal ont été un "succès extraordinaire" et leur image restera une "image heureuse dans l'esprit de tous", a déclaré hier le président du Comité international olympique, lord Killanin, au cours d'une dernière conférence de presse avant son départ pour l'Irlande.

"Je crois, a-t-il poursuivi, que le Canada a manifesté un vif intérêt, d'une côte à l'autre, mais c'est seulement dans quelques mois que nous pourrions voir l'impact qu'ils auront eu."

Abordant de biais la question du coût pharamineux des installations, le président du CIO a souligné que Montréal allait, bien sûr, les conserver, et qu'elle ne les aurait pas eues sans les Jeux de 76.

"Je voudrais, a-t-il ajouté à ce sujet, rendre hommage au gouver-

nement du Québec, à des gens qui ne sont jamais mentionnés comme MM. Roger Trudeau (directeur général du chantier, de la Régie des installations olympiques) et Claude Rouleau (président de la Régie)."

Blagueur, lord Killanin a terminé en soulignant que si l'on devait décerner une médaille d'or aux Jeux où la politique a tenu le plus de place, ce serait de toute évidence à ceux de Montréal qui ont cette médaille.

Les Africains

Du départ des pays africains, il a dit que le CIO et les fédérations sportives internationales allaient débattre l'affaire lors de leur prochaine rencontre, à Barcelone, mais que c'était d'abord aux comités olympiques des pays qui se sont retirés à vider et régler cette question. De la République populaire de Chine, que le CIO espérait

avoir réglé la question d'ici les Jeux de Moscou, en 1980.

Pour le reste, les Jeux de Montréal étant maintenant chose du passé, le président du CIO n'a eu que des louanges: l'organisation des Jeux a été "hautement technique, scientifique"; la cérémonie de clôture "éblouissante"; l'atmosphère, au Village olympique, "excellente" malgré certains problèmes, etc.

Puis, invité à dire s'il partageait le point de vue du directeur général du CIO, Mme Monique Berlioux — "Des Jeux sans âme", a-t-elle dit de ceux de Montréal —, lord Killanin a déclaré:

"Je ne vais pas me lancer dans des comparaisons de points de vue personnels, j'ai exprimé mon point de vue."

Interrogée par les journalistes après la conférence de presse du président du CIO, Mme Berlioux,

pour sa part, a affirmé que sa déclaration avait été dissociée de son contexte.

Ce que j'ai déploré, a-t-elle dit en substance, c'est qu'on ait vu bien peu de drapeaux olympiques dans les rues de Montréal et beaucoup de drapeaux de la ville, alors qu'il s'agit avant tout d'un événement olympique.

"J'ai trouvé qu'il y manquait de l'esprit olympique les premiers jours... j'ai dit que j'ai trouvé que Montréal ne donnait pas l'impression d'une ville qui avait les Jeux olympiques."

Visiblement mal à l'aise, Mme Berlioux a cherché à atténuer la portée de sa précédente déclaration, en soulignant, notamment, que la qualité de l'ambiance "se mesure peut-être au caractère de chaque ville" et que "cela se voit peut-être mieux dans des villes plus petites."

Aux Jeux

Des aliments trop chers et infects

— des employés

par Jean-Pierre CHARBONNEAU

Plusieurs centaines d'employés en colère de la compagnie Berkeley — le concessionnaire alimentaire des Jeux olympiques — ont assiégré les locaux de l'entreprise, au vélodrome, hier afin de recevoir les salaires qui leur sont dus mais qui ne leur avaient pas été payés encore.

Majoritairement des étudiants, ces employés en ont profité pour se plaindre de la façon dont ils avaient été traités par les responsables de Berkeley, et dénoncer l'exploitation châtée faite apparemment aux dépens des spectateurs, tant au chapitre des coûts excessifs que de la qualité infecte de certains aliments vendus.

Ainsi, tous les employés rencontrés hier se sont plaints d'avoir été obligés de vendre au public des saucisses et des pains hot-dog souvent moisies, des crèmes glacées impropres à la consommation et différents aliments qui avaient été manipulés d'une façon malpropre.

Carole, une étudiante de 17 ans du Conservatoire LaSalle, a travaillé comme caissière et vendeuse à l'arena Maurice-Richard, à la cafeteria centrale et aux piscines olympiques.

"Quand on avait des pains moisies, nous a-t-elle raconté, on nous disait de les virer de bord, comme ça le monde s'en rendrait pas compte."

"Le 24 juillet, on nous a livré des boîtes de saucisses qui portaient des étiquettes disant que la consommation limite était le 15 juillet. C'est écoeurant, ça puait, il y en avait plusieurs de vertes."

On nous a raconté aussi que certains avaient arraché, sur les paquets de sandwiches les étiquettes qui donnaient la date limite de consommation.

"Parfois le cuisinier échappait sa viande à terre, il la ramassait et on devait vendre ça", a dit Lucie, une étudiante du cégep Maisonneuve qui travaillait dans un casse-croûte.

"Ça nous obligeait de faire ça. On était obligé de vendre. Rien souvent on a jeté en cachette de la nourriture qu'on ne voulait pas vendre. On a souvent dit aux gens de ne pas manger de hot-dogs", a raconté une autre employée de casse-croûte au stade olympique.

"A chaque jour, on avait des paquets de viande et de pains moisies. Une journée, une semaine environ après le début, presque tous les casse-croûtes ont reçu des pains et des saucisses qui n'étaient pas bonnes, a confié Anne, une jeune femme de 20 ans, gérante d'un casse-croûte au stade.

Elle a cependant dit que des inspecteurs de la ville venaient faire des vérifications et que son superviseur faisait attention. Néanmoins, d'après elle, même les inspecteurs de la ville

n'étaient pas assez sévères.

"Ils nous disaient que les saucisses n'étaient pas bonnes quand elles étaient vertes. Mais, en fait, elles sont impropres à la consommation bien avant d'être vertes."

Rejean, un étudiant de 18 ans au cégep du Vieux-Montréal, a travaillé deux jours à un dépôt pour les vendeurs. Comme beaucoup d'autres, il a raconté que le public était joué sur les prix et la quantité des boissons gazeuses.

"Une journée on avait des verres à 25 cents et ils vendaient ça 50 cents. D'autres fois, c'était des verres à 50 cents. A part de ça, ils nous disaient de mettre beaucoup de glace."

Toutes ces révélations ont été faites sous le coup de la colère provoquée par les salaires non payés et les promesses non tenues.

On a entre autres accusé la compagnie Berkeley de ne pas avoir donné une allocation pour les repas, d'avoir triché sur le salaire minimum et sur les heures travaillées, d'avoir mis à pied sans préavis et sans explication plusieurs employés.

Paul Sabourin, 31 ans, était gérant du niveau 600 au stade olympique. Il avait 250 employés sous sa responsabilité. Il a été congédié quelques jours après le début des Jeux parce qu'il a voulu défendre ses employés contre un superviseur qui voulait diriger lui-même les employés.

Il n'a pas eu connaissance de la presomption mauvaise qualité de la nourriture. Cependant, à son avis tous les problèmes avec les employés aujourd'hui viennent du fait que la compagnie a orienté tous ses efforts vers la recherche du profit maximum.

"C'était le volume de ventes qui comptait. Les gens, on ne s'en préoccupait pas. Ils avaient un personnel suffisant mais, au début, cela a démarré tranquillement et, pour économiser, ils en ont congédié plusieurs. Mais quand cela a commencé à bien aller, ils se sont trouvés avec des problèmes."

Alertés par plusieurs employés de Berkeley de leurs erreurs payées et de faire corriger les nombreuses erreurs dont ils se disent victimes, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a émis un communiqué hier pour faire savoir qu'elle allait s'occuper du dossier.

Le comité de mobilisation créé avec la CSN demande à tous les travailleurs de Berkeley concernés par les problèmes olympiques de se présenter au 1001, rue Saint-Denis ou de téléphoner au 342-3131.

Accusant la compagnie de ne pas avoir tenu de registre de paie et de ne pas avoir procédé de la façon prescrite par la loi du salaire minimum, la CSN songe à organiser une poursuite collective contre l'employeur.

Des aliments de qualité

— la compagnie

"Tous les employés recevront ce qui leur est dû, mais ils ne sont pas honnêtes lorsqu'ils prétendent que les aliments que nous avons vendus n'étaient pas toujours bons", a déclaré hier soir le président des Services alimentaires Berkeley, M. Jean-Louis Scofield.

"Nous avons pris toutes les précautions qu'il fallait pour veiller à ce que nos aliments soient de qualité a-t-il dit à LA PRESSE. Trois inspecteurs du service de santé de la CUM ont surveillé en permanence nos opérations et aucune plainte de clients insatisfaits ne nous a été rapportée."

"Vous n'avez qu'à vérifier vous-mêmes auprès des inspecteurs de la santé, vous verrez bien ce qu'ils diront. Pour ma part, je pense que c'est criminel de laisser entendre que nous aurions pu vendre aux gens des aliments impropres à la consommation."

"C'est décevant de voir comment ces jeunes réagissent. Ils pensent que tout est facile et que nous voulons faire des millions sur leur dos. Ils ne pensent pas aux risques que nous avons pris et aux nombreux problèmes que nous avons eus jusqu'à la dernière minute, a poursuivi M. Scofield dont la firme est une filiale de la chaîne des Hôtels Berkeley International.

"On a travaillé jour et nuit, dans des conditions passablement difficiles pour donner un bon service aux gens."

Au sujet des problèmes de rémunération des employés, M. Scofield dit que tout est dû à une erreur d'organisation.

"Nous avions pensé qu'il valait mieux payer les employés sur une

base hebdomadaire. On croyait que les jeunes aimaient mieux être payés plus vite. Notre système nous a causé un paquet de problèmes techniques et aujourd'hui, je pense qu'on aurait dû payer les gens à toutes les deux semaines."

"Un des problèmes qu'on a eus, c'est que, au début, on payait les gens par département. Cependant, il est arrivé que plusieurs employés ont encaissé les chèques de d'autres. Vous vous imaginez tous les problèmes qu'on a eus avec ça. Bien entendu, les gens qui n'avaient pas eu leur chèque parce qu'ils avaient été encaissés par un autre, n'étaient pas bien heureux."

"Maintenant, nous savons aussi qu'il s'est glissé plusieurs erreurs. C'est pour ça que nous prenons tant de temps à remettre les paies. Nous passons les employés un par un pour vérifier si tout est en ordre. Mais, que voulez-vous, il n'y a aucune possibilité de payer 3,500 employés dans une heure."

Rencontré à son bureau provisoire du Vélodrome où un grand nombre d'employés s'étaient groupés pour aller chercher leur salaire, M. Réal Goulet, directeur du personnel chez Berkeley, a affirmé que tous les employés recevront leurs salaires.

Aujourd'hui, on va leur payer la semaine du 17 au 22 juillet et mercredi prochain, on leur donnera leur paie pour le reste, y compris les trois derniers jours des Jeux qui normalement leur seraient payés une semaine plus tard.

A propos des allocations de repas promises, M. Goulet a assuré que la compagnie respecterait ses engagements.



Le podium l'intimide

Les dieux du stade l'ont déserté laissant toute la place à ceux qui éblouis par leurs exploits rêvent maintenant de les imiter. L'histoire ne dit pas dans quelle discipline le jeune Matty compte s'illustrer mais il semble que déjà le podium l'intimide!

photo Pierre McCann LA PRESSE

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM editorialiste en chef

Les responsables de l'après-Jeux

Les gouvernements fédéral et provincial devront prendre la responsabilité de la suite des Jeux. Non pas uniquement au plan financier, comme pensent certaines gens qui voient là l'unique conséquence des Jeux, mais surtout au plan humain. Si les Jeux de Montréal ont quelque chose à apporter à l'homme canadien, c'est à son être entier qu'ils doivent s'adresser. À cause de l'envergure du projet, l'aide gouvernementale est absolument nécessaire.

Mais au départ, elle n'est pas primordiale. Car ce que l'on est et ce que l'on devient est avant tout une question d'éducation. Ou encore: une question de mentalité, formée par les différents partenaires d'éducation. Car finalement, on ne devient que ce que des éducateurs de divers niveaux nous permettent de découvrir comme source d'épanouissement et de personnalisation. Si les maîtres à penser canadiens ou québécois ne considèrent pas les valeurs olympiques, autant que la forme physique et la meilleure utilisation du corps, comme essentielles, les Jeux n'auront été qu'une bataille de deux ans et une euphorie de deux semaines.

Il faut reconnaître qu'au Québec, notre éducation morale fut assez souvent teintée de manichéisme, identifiant le bien aux valeurs spirituelles et le mal aux réalités corporelles. Une théologie catholique incomplète a de plus établi des liens trop étroits

entre le péché et l'expression sensuelle du corps. Enfin, un intellectualisme plutôt récent a méprisé les valeurs physiques pour donner toute l'importance aux valeurs nouvelles que l'on disait spirituelles mais qui n'avaient que peu de relations avec la raison qui respecte l'homme en entier. Avec, comme résultat, la formation d'un peuple qui se trouve plus valorisé à discuter de nouveaux idéaux, toujours politiques, avec une bière et un "joint", que de bâtir des individus normaux, sains et équilibrés, tout au moins capables de survivre pour réaliser leur vie d'homme.

Au départ, on devrait pouvoir unir épanouissement du corps et accomplissement humain. On est ici loin des médailles ou des records, mais on touche l'essentiel.

Dans cette optique, il faut déplorer le vide de pensée théologique qui a accompagné l'élaboration et la préparation des Jeux. Un comité diocésain, de Montréal, s'est préoccupé de présenter des instruments pastoraux pour les structures ecclésiales. Mais la Faculté de théologie de l'Université de Montréal, aux prises avec ses problèmes internes qui semblent avoir obnubilé ses membres, a malheureusement vécu en marge de la réalité du peuple. Personne n'a senti le besoin de définir la pertinence, ou l'incompatibilité, de l'épanouissement du

corps et de l'idéal chrétien. On n'a pas su faire delien entre l'événement actuel et la réflexion théologique. Comme si la foi ne pouvait se mêler à des choses aussi pragmatiques, comme si la théologie à la mode ne pouvait que concerner la révolution et ceux qui veulent la faire.

Ce silence des théologiens est grave parce que nous vivons dans une structure d'éducation catholique et l'éducation dans nos écoles sera celle que transmettront nos universitaires.

Ce qui démontre, encore une fois, que nous sommes finalement responsables, collectivement, de la valeur de notre éducation à tous les niveaux. Quand un agent ne prend pas suffisamment conscience de sa responsabilité propre, il faut que soit alertée la conscience des autres. À la suite des Jeux, il faut espérer que des gens ont eu le goût de partager, avec des plus jeunes et des plus vieux, les valeurs olympiques et du sport amateur. Il faut avoir désiré la participation, la forme physique, le corps sain, l'épanouissement total; il faut être sensible à la beauté du corps, à la valeur de la grâce physique, à la qualité exceptionnelle de l'homme complet.

Tout cela, c'est d'abord et avant tout une question d'éducation. Une question de reconnaissance officielle d'un ensemble de valeurs qu'on a mépri-

sées pour diverses raisons. Sans la conviction et l'engagement des principaux agents d'éducation, il n'y a rien à espérer.

C'est-à-dire que nous demeurerons des champions de la discussion inutile, amateurs de sports télévisés, médaillés d'or des chips et de la bière. Aucun organisme gouvernemental n'y changera quoi que ce soit, si des motivations nouvelles ne nous donnent pas un nouveau goût d'équilibre et de santé.

À cela, il faudra, bien sûr, ajouter la présence du gouvernement. M. Marc Lalonde semble avoir, en tant que ministre fédéral de la Santé, de louables intentions. Mais ce n'est pas là que doit se situer le noeud du débat: c'est à Québec qu'on doit bâtir des projets. Laissons Ottawa prendre soin des athlètes, occupons-nous de former un peuple.

Il faudra, pour cela, une commission spéciale qui établira des relations entre les ministères des Loisirs, de l'Éducation et même des Affaires culturelles, une commission chargée de la formation normale d'un peuple sain. Si les éducateurs le veulent, on saura survivre.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

L'URSS et la fugue de Memtsanov

Les responsables nationaux et internationaux des Jeux olympiques auraient décidément profité à redoubler de prudence chaque fois que l'envie leur prend de critiquer ou de proférer des menaces.

Le vice-président du Comité olympique soviétique s'est donné en spectacle, en fin de semaine. Il a dit que le Canada encourait des risques "énormes" si le jeune plongeur soviétique de 17 ans Serguei Memtsanov n'était pas immédiatement ramené au Village olympique par les forces de l'ordre.

L'incident a de quoi laisser songeurs les esprits les plus soviétisés. Réagir de la manière qu'a fait M. Vitaly Smirnov amène plus d'un observateur à se demander si l'Union soviétique est vraiment la grande puissance qu'on dit. Une réaction aussi émotive s'expliquerait de la part d'une jeune nation. Mais de la part d'une puissance qui se veut techniquement et militairement l'égale des États-Unis, on ne peut que la trouver puérile, pour ne pas dire ridicule. Comment ne pas sourire, en effet, quand on voit un pays de quelque 220 millions d'habitants risquer de créer un incident diplomatique parce qu'un adolescent de 17 ans a envie de faire l'école buissonnière?

Mais ce qui porte surtout à réfléchir, c'est le fait qu'un jeune athlète ait à recourir à des moyens aussi désespérés pour pouvoir sortir de son pays et organiser sa vie comme bon lui semble.

On comprend que des intellectuels de haute voltige comme Solje-

nitsyne ou Amalrik finissent par trouver irrespirable l'atmosphère d'un pays où tout doit se conformer à la ligne du parti. Mais un athlète de 17 ans n'a généralement pas de préoccupations politiques ou intellectuelles. Sa soif de liberté de pensée et de parole se manifeste d'une façon moins impérieuse, de sorte que l'oppression inhérente aux dictatures l'incommodent moins que l'écrivain ou l'artiste.

Apparemment, les atteintes à ce qu'on pourrait appeler la "liberté de déplacement" indisposent tout autant que les atteintes à la liberté de parole. On sait que les Soviétiques réglementent jusqu'aux moindres déplacements de leurs administrés. Non seulement le citoyen doit-il obtenir un permis des plus hautes autorités pour sortir de son pays — permis qui ne lui est presque jamais accordé d'ailleurs — mais il lui en faut un aussi pour partir en vacances à l'intérieur de son propre pays et pour déménager d'une ville à l'autre et même d'un quartier à l'autre.

Il semble que ce soit d'abord parce qu'il veut épouser une riche Américaine (belle mentalité) que le jeune Memtsanov a décidé de ne plus rentrer chez lui. Mais il se peut bien que ce soit aussi pour échapper à des contraintes devenues pour lui insupportables.

Dans nos contrées, les athlètes font du sport librement et par goût. Quand ils décident de se perfectionner dans une discipline, ils se plient aux contraintes de cette discipline-là et non à celles d'un parti ou

d'un régime. Il ne leur vient pas à l'idée que leur excellence doit refléter celle du régime.

En URSS, le sport n'a pas le caractère de gratuité que nous lui prêtons. Certes, nous avons des joueurs de hockey, de baseball ou de football professionnels qui gagnent des salaires fabuleux et qui, de ce fait, doivent se plier à des disciplines sévères. Mais en URSS, les athlètes se trouvent en quelque sorte au service de l'État et bénéficient, de ce fait, d'une solde et de certains privilèges, comme les militaires. Soumis à un régime sévère, obligatoire et constant, ils deviennent professionnels dans leur discipline et c'est sans doute ce qui fait qu'ils remportent tant de médailles aux Olympiques.

Ce régime sévère, obligatoire et permanent a peut-être aussi contribué à faire prendre au jeune Memtsanov la décision grave qu'on sait. Privé de son caractère de gratuité, le sport peut devenir aussi assommant que n'importe quelle routine.

Quoi qu'il en soit, la saute d'humour soviétique a probablement valeur d'avertissement pour le CIO. Les intrusions déjà trop nombreuses de la politique dans le domaine de l'olympisme aux Jeux de Montréal ne représentent peut-être qu'un modeste échantillon de ce qui va se passer aux Jeux de Moscou, en 1980.

Jean PELLERIN

Olympiade de la foi à Philadelphie

Des quatre coins du monde, des milliers de pèlerins convergent depuis quelques jours vers Philadelphie où se tient présentement le 41e Congrès eucharistique international. C'est une sorte d'Olympiade de foi où des gens de toutes nations, de toutes races et de toutes couleurs oublient, pour un instant, tout ce qui les sépare pour proclamer leur commune allégeance à un Père commun, seul fondement solide à l'universalité fraternelle à laquelle aspire l'humanité.

D'ici dimanche, alors que prendront fin ces assises, un million d'êtres humains auront prié, réfléchi et manifesté à l'unisson. Chacun l'aura fait, bien sûr, à sa façon, mais dans un esprit de communion avec les autres. Dans vingt-cinq langues différentes, ce sera le même témoignage, le même élan, le même engagement.

Des têtes couronnées se mêleront aux plus humbles des fidèles. Des savants, des professeurs d'université, des experts de toutes disciplines côtoieront des ouvriers, des manoeuvres, des secrétaires de bureau. On se comprendra mieux qu'aux conférences internationales parce que le langage de l'amour est le seul qui soit universel.

On a choisi pour thème de ce congrès: "Les fairs dans le monde". Des chrétiens, qui récitent le "Notre Père", chaque jour, ne peuvent ignorer que l'homme a droit à

son pain quotidien; ils ne peuvent accepter, par conséquent, que des millions de leurs frères, particulièrement dans les pays sous-développés, soient privés de nourriture essentielle. Tout cela interpelle d'urgence leur conscience. Les nantis, les plus favorisés n'ont pas le droit de se croiser les bras. Leur cœur doit s'ouvrir aux besoins des autres.

Mais l'humanité est aux prises avec bien d'autres faims: faim de justice, faim de liberté, par exemple. Combien de citoyens, de par le monde, sont exploités, opprimés, battus dans leur dignité humaine, traités comme des esclaves qui n'ont aucun droit de s'exprimer, de faire connaître leur dissidence. Cela aussi ne peut que troubler ceux qui croient en l'égalité des hommes et c'est pourquoi, à Philadelphie, on s'interroge encore sur le défi que pareille situation pose à la quiétude trop facile de nombreux chrétiens.

L'accent, pourtant, sera mis avant tout sur la faim des valeurs spirituelles. On a dit que ce monde évolue, que ce monde dominé par les progrès de la technologie, n'avait plus de place pour Dieu ou la religion, sous quelque forme que ce soit. Ce n'est pas vrai. On sent, au contraire, que les hommes, tiraillés par des espoirs terrestres qu'on lui fait miroiter de part et d'autre mais qui ne se réalisent jamais, éprouvent de plus en plus le besoin de se raccrocher à quelque chose de soli-

de, à quelque chose qui transcende le quotidien des luttes pour la vie.

On en a des preuves toujours plus nombreuses avec la création de mouvements de toutes sortes qui ont pour commun dénominateur la promotion d'une vie intérieure plus intense, plus centrée sur les besoins de l'âme. Ces mouvements peuvent prendre, à l'occasion, des tangentes un peu bizarres; ils n'en témoignent pas moins d'une préoccupation qu'on aurait tort d'ignorer.

On dira qu'il n'est pas nécessaire de tenir de tels congrès, de déplacer tant de monde pour inciter les gens à témoigner de leur foi, à se rappeler des vérités aussi élémentaires. On oublie l'impact des rencontres, des manifestations de masse. Chacun se sent plus motivé, plus rassuré dans ses convictions, quand il entend tout autour de lui la clameur de ses frères qui fait écho à ses propres préoccupations. Les partis politiques, les associations syndicales ont compris cela depuis longtemps.

Dans cette perspective, les retombées de cette Olympiade de la foi ne sauraient être que bénéfiques pour l'Amérique et l'humanité. On ne renforce point la fraternité entre les hommes sans faire reculer d'autant la haine et sans accroître d'autant les chances d'un règne de paix à l'intérieur des nations comme entre les États eux-mêmes.

Vincent PRINCE

HOMMAGE À JEAN DRAPEAU



Droits réservés

LETTRES

Haro sur le titre!

M. Roger Lemelin,
Éditeur

Monsieur Lemelin,

Si le loisir de transformer le cours des événements était accordé aux syndicalistes comme celui de transformer leur signification est donné à vos titulaires d'articles, plusieurs de vos lecteurs seraient unanimes à annoncer la fin des temps.

Bien sûr, on nous explique qu'il faut "titrer" un article pour attirer l'attention des lecteurs, mais la conscience professionnelle de vos francs-tireurs de la "une" est allée un peu trop loin dans votre édition de jeudi, le 15 juillet 1976, en page B 11, où la Centrale des Syndicats Démocratiques est grossièrement reliée à un conflit entre propriétaires et locataires d'un immeuble de Ville LaSalle portant sur les clauses du nouveau bail et sur la hausse des loyers.

Dans votre titre, il y est indiqué, et je cite: "Officiers de la CSD accusés d'exploiter leurs locataires". Or, il n'en est rien. Les deux noms cités comme étant des officiers de la CSD, Jean-Noël Godin et Lucien Laforêt ne sont aucunement officiers de cette centrale. Ces messieurs sont officiers de la Fédération Nationale des Travailleurs du Vêtement Inc.

Certes, les syndicats membres de cette fédération sont aussi membres de la CSD, mais la Centrale dont le sigle figure en tête de votre article n'a aucun contrôle, voire même aucun droit, d'intervenir

sur les agissements des fédérations et surtout des individus qui les dirigent. Les fédérations sont autonomes et sont chargées de protéger les intérêts particuliers des travailleurs qu'elles regroupent, les travailleurs du vêtement pour ce qui est de la fédération citée par l'article.

Le fait donc, de citer la CSD comme étant l'organisme duquel Messieurs Godin et Laforêt, les deux propriétaires "fauteils", seraient officiers, est une ignorance crasse de la réalité syndicale québécoise. Bien plus, c'est une occasion qu'on choisit vos titulaires d'articles de donner une importance nationale à un événement qui, sans préjudice de sa gravité, se situe certes dans un cadre bien différent. Jamais il ne fut discuté à l'intérieur des instances de la CSD (congrès qui regroupent des représentants de 50,000 travailleurs de tous les secteurs) des agissements des travailleurs ou de leurs représentants devenus propriétaires fonciers.

La CSD est un mouvement de travailleurs chargé de défendre leurs intérêts dans l'entreprise et dans la société toute entière contre toutes les formes existantes d'exploitation et de discrimination. Jamais la CSD n'a gratifié ni entériné des gestes tels ceux dénoncés par l'Association de locataires cités dans l'article.

Ce serait pour nous de faire preuve d'une émotivité sans lendemain que de juger globalement le journal LA PRESSE, à cause du manque d'intelligence et

de discernement d'un simple titulaire d'articles. La même réflexion doit être transmise à la personne responsable du méfait qui vous vaut cette lettre, pour qu'il puisse faire son travail honnêtement, en cessant de prendre les pommes pour des oranges. Nous croyons, M. Lemelin, que l'image de conscience et d'ethique professionnelle de votre journal n'est aucunement surfaite, il ne faudrait surtout pas qu'une erreur grossière d'un de ses artisans vienne lâchement la ternir.

Michel LAUZON
Directeur de l'information à la CSD
Montréal

A Mme Berlioux

Comme si toutes les difficultés politiques, retraits des pays d'Afrique, commentaires variés, n'étaient pas suffisants: Il nous faut maintenant écouter cette Dame Berlioux? Est-ce vraiment une Dame?

Né en France, mais Canadien depuis de nombreuses années, j'ai honte de cette personne, de son manque d'éducation, de son indécence et j'espère fortement qu'une fois retournée en France (le plus tôt possible serait le mieux) ses supérieurs auront l'intelligence de la mettre à la retraite. Je ne lui souhaite pas Bon Voyage.

Raymond GRAVIER
Montréal

Hou ! Madame Berlioux

Suite aux déclarations de Monique Berlioux au sujet des Jeux olympiques, j'aimerais bien savoir si elle s'est déjà promenée dans le centre-ville. Elle aurait eu l'occasion de voir les drapeaux olympiques flottant un peu partout. Tous les grands magasins (Eaton, La Baie, etc.) et même les petits avaient hissé sur leur façade des drapeaux aux couleurs des Jeux.

Elle déclare: "Les Jeux se déroulent dans un carcan, les sportifs n'ont pas liberté d'action..." Pour ma part, je souhaiterais bien que les incidents de Munich ne se reproduisent pas en terre québécoise, et j'approuve les mesures prises. J'ai vu par ailleurs des athlètes se promener ou se pratiquer dans la ville avec, comme seul surveillant, le conducteur du "véhicule officiel" qui les transportait.

Et si elle a déploré le manque de participation des gens, c'est que, comme la plupart des VIP (Very Important Persons), elle ne s'est pas rendue à beaucoup de compétitions, les sièges de ces derniers étant toujours quasiment vides. Sur ce point, je crois qu'on aurait dû donner des billets à certaines personnes qui ont travaillé au bon fonctionnement des Jeux, au lieu de les distribuer à des gens qui ne s'y sont même pas rendus.

Le contrat qui lie le CIO avec Mme Berlioux prend fin, dit-on, avec la XXIe Olympiade. Eh bien, elle peut quitter le CIO après les Jeux, on ne la regrettera sûrement pas.

P.S.: Je trouve inconcevable que M. Trudeau ait été accrédité (nous l'avons vu arborant sa carte lors d'une compétition à la piscine olympique). C'est ce même monsieur Trudeau qui a refusé d'aider au financement du déficit des Jeux de Montréal.

J.-F. CHARLEBOIS
Montréal

Madame Monique Berlioux
Comité International Olympique
Madame.

Suite à votre déclaration du 28 courant, nous sommes fort déçus de votre attitude négative face aux Jeux de la XXIe Olympiade, (cette lettre était en date du 29 juillet).

Nous croyons que votre jugement est complètement erroné en ce qui concerne l'atmosphère qui règne actuellement à Montréal, car il y a ici une ambiance de fête, un esprit olympique tout à fait remarquable qui se fait sentir depuis la journée d'ouverture des Jeux et va en grandissant. Nous croyons être très bien placés pour porter ce jugement, côtoyant tous les jours, dans les rues de Montréal et les transports en commun, des centaines d'amateurs parlant des Jeux avec énormément d'enthousiasme. Pouvez-vous en dire autant? Quant à votre déclaration sur le chauvinisme des

amateurs canadiens, jamais nous n'avons entendu commentaire aussi faux, ayant nous-mêmes assisté à trois compétitions où aucun spectateur ne ménageait ses applaudissements et ne tarissait d'éloges face aux performances de quelque athlète que ce soit, prouvant ainsi que nous savions reconnaître et apprécier les exploits de tous les participants. Et quel pays ne dédierait pas d'applaudissements chaleureux à ses athlètes, témoignant ainsi de son encouragement et son affection?

En conclusion, Madame, nous sommes tentés de nous poser la question: "Avez-vous vraiment vécu parmi nous lors de votre séjour à Montréal?"

Deux amateurs à l'esprit olympique
Jocelyne LABRECQUE
Lise LAFLECHE
Montréal

Madame Monique Berlioux
Directrice du Comité International Olympique
Madame.

Voilà que vous décidez de vous comparer à la poule célèbre et que vous pondez des oeufs à votre tour. Quant à moi, je n'y vois pas d'inconvénients, mais tant qu'à imiter cette dernière, vous auriez pu, en cette période de faste et de grandes éloquences, pondre des oeufs d'or au lieu des oeufs pourris que vous lancez au visage des Montréalais... Car, derrière le faste, il y a le déficit. On a peut-être omis de vous en parler?

Nous n'avons pas l'esprit olympique, dites-vous? C'est sûrement à cause de cela qu'il y avait plus de 300.000 spectateurs sur les différents lieux de compétition le dimanche 25 juillet, et qu'après neuf jours de compétition, plus d'un million de personnes avaient acclamé les athlètes.

Il n'y a pas suffisamment de drapeaux selon vous? Heureusement que vous avez précisé que ce sont les drapeaux olympiques qui manquaient car, de la façon dont vous louangez monsieur Drapeau, nous aurions pu croire que vous nous souhaitiez d'autres maîtres Drapeau...

Si vous lisez les journaux canadiens (je n'ose dire québécois), j'aimerais vous faire remarquer que les souvenirs olympiques se vendent au-delà de toute espérance; que bien des gens ont préféré l'excellence de nos reportages télévisés à un déplacement vers les lieux de compétition; que le public a applaudi tous les médaillés, sans égard à leur origine ethnique; que les Québécois ont su à tout moment appuyer les leurs! Mais tout cela n'a pour vous probablement aucune influence sur l'ambiance olympique.

Au plaisir de ne plus jamais vous entendre, madame.

Jacques BEAUDET
Longueuil



Madame Monique Berlioux

Ces prophètes de malheurs!

Je lisais récemment un éditorial de M. J.-G. Dubuc, dans lequel ce dernier mentionnait qu'il "était probable que peu de gens pouvaient s'attendre à un tel engouement des Montréalais pour les Jeux olympiques". Deux jours plus tôt, en fouillant dans de vieux journaux, je trouvais un article de Gilles Blanchard, daté du 15 novembre 1975, dont le titre était: "Le COJO prépare des Jeux sans vie, sans style". Étrange contraste! Plus curieux encore cet extrait de l'article en question: "A ce que j'en sache, à ce que j'en déduise de son comportement, le COJO est à nous préparer des Jeux inodores, incolores, tout en hauts de forme, tout à l'écart des Québécois".

Que penser de cela? Étudions un autre fait concomitant pour le savoir. A deux semaines des Jeux, n'importe quel Québécois moyen (dont moi-même) disait à qui mieux mieux: "J'ai hâte que tout cela (les Jeux) soit fini et oublié". A une semaine des Jeux, suite au problème Taiwan, tout le monde ne voyait dans ces Olympiades que le couronnement d'une série d'ennuis commencée six ans plus tôt, et le début d'une série de paiements finissant très loin dans le futur. Le 14 juillet, soudaine lueur d'intérêt du public local: la répétition générale des épreuves de gymnastique féminine au Forum. Le 17 juillet, cérémonies d'ouverture: "On a beau dire, c'était poignant de voir défiler tous ces athlètes, de voir entrer la délégation canadienne, de voir arriver la flamme, portée par une jeune fille et un jeune garçon, etc...". Le 18 juillet, premier dix sur dix de Nadia Comaneci, aux barres asymétriques: réaction soudaine qui s'amorçait... Le 19 juillet, deux autres dix sur dix de Nadia, et un de Nelli Kim: les dix étaient jetés. On assistait, dès ce moment, à la ruée vers les Jeux et à la fortune des scalpeurs. Tout à coup les Jeux étaient là, à Montréal, chez nous. La chance unique de voir ces athlètes extraordinaires à deux pas de chez soi se présentait. Pas il y a six ans, pas il y a

un an, au début de la vente des billets, non: une journée après le début des compétitions! Les gens se seraient mis à genoux pour avoir des billets, ils auraient vendu leur chemise... Mais il était trop tard.

Le public québécois aura été le grand perdant de ces Jeux et, comme dans toute défaite, ça aura été à cause de sa mauvaise préparation. Comment? En grande partie à cause de la piètre opinion qu'avaient les gens vis-à-vis des Jeux. Or, qui dit opinion dit information...

Voilà la grande responsable: l'information. Depuis six ans qu'on nous enfonce dans le crâne des dettes à croissance illimitée, des scandales plus ou moins grands, des grèves "qui pourraient bien compromettre la tenue des Jeux de 1976 à Montréal", des problèmes incroyables, de toutes sortes et pour tous les goûts. Bref, voilà six ans que l'information locale, pour faire ses gros titres, nous présente les Jeux comme un monstre hideux, n'apportant avec lui que désolations et ennuis. Comment voulez-vous, dans de telles conditions, que la population s'intéresse objectivement à une grande réalisation pour laquelle elle est pourtant la première à payer?

Il faut savoir faire la part des choses. Demander cela à une foule qui n'est pas dans le secret des dieux, c'est beaucoup trop. Demander cela aux journalistes qui, eux, sent à la source de l'information, qui eux n'ont même pas à payer pour assister aux Jeux car c'est leur travail de le faire, c'est tout naturel. Être objectif, c'est aussi leur métier.

Les spectateurs étrangers auront compris cela, eux. Ils ne payent pas les Jeux. Faut-il qu'un événement international se passe au Québec, pour que le public québécois n'y assiste pas? M. Blanchard avait raison: "Des Jeux tout à l'écart des Québécois". Mais à qui la faute?

Michel PARADIS
Laval

L'Orion, du gaspillage

Je suis d'accord avec le député conservateur Monsieur John Diefenbaker, que l'accord que le Gouvernement canadien vient de signer avec les avionnières "Lockheed Aircraft" des États-Unis survient trop tard et que le choix de cet avion par les généraux et le naïf ministre de la Défense du Canada, M. James Richardson, est fautif et bien étrange car selon tous les experts en aéronautique l'appareil sera lésé avant cinq ans.

Cette transaction étrange et spectaculaire est passée comme une lettre à la poste, en plein délire olympique et sans que l'opposition officielle à la Chambre des communes, les tiers partis et l'opinion publique s'émouvent outre mesure du montant et des termes du contrat du siècle avec cette société américaine dont la réputation n'est plus à faire quant à son extrême habileté à décrocher

des commandes de fournitures militaires. Le ministre de la Défense nous fait croire que le gouvernement est convaincu qu'aucun fonctionnaire, militaire ou politicien n'a reçu de pots-de-vin de la Lockheed pour l'obtention du contrat.

Cette dépense de plus d'un milliard de dollars pour 18 avions patrouilleurs représente le double du prix payé par le gouvernement américain pour le même avion. Cette affaire est ridicule parce qu'un petit avion conçu au Canada aurait été tout à fait suffisant pour assurer la surveillance des régions septentrionales et détecter les sous-marins étrangers, etc., pour l'honneur de nos armées, l'amusement des militaires et la sacro-sainte protection du territoire du Dominion presque en état d'agonie.

J.-André FONTAINE-GAGNON, Ph.D.
Kingston, Ont.

Pays difficile mais exaltant?

M. Pellerin,

Je me permets de commenter votre article intitulé "Canada, pays difficile mais exaltant" paru dans ce journal le 27 juillet 76.

Ce qui me pousse à vous adresser ces quelques mots, c'est la tournure que prennent les faits dans votre article. Il est vrai que les journalistes peuvent faire dire tout ce qu'ils veulent aux faits. Quand, dans votre article, vous nous dites que la situation s'est améliorée au Québec en 76 par rapport à ce qu'elle était en 51, je regrette, mais ce n'est pas tout à fait vrai. Bien sûr on a parlé le français aux Olympiques, aurait manqué plus que cela qu'on fasse le contraire, c'est quand même nous qui les payons. On a chanté le "O Canada" au lieu du "God Save the Queen". La belle affaire, vraiment M. Pellerin, vous les cherchez à la loupe les améliorations. À mon avis, ce ne sont que des miettes de pain qu'on nous jette pour qu'on oublie la menace qui nous guette vraiment, c'est-à-dire, notre assimilation subtile faite par l'usage trop fréquent de l'anglais.

Proportionnellement aux années 50, je crois que la situation ne s'est pas tellement améliorée, sauf pour le mouvement indépendantiste qui s'est créé. Notre gouvernement nous vend encore petit peu à petit peu aux anglophones, le Québécois se comporte en colonisé, toujours prêt et même préférant parler l'anglais quitte à négliger le français. Non, il est faux de dire que le Québécois ne rampe plus, je crois qu'il a un goût inné pour cet exercice dans lequel il excelle. Bien sûr,

Johanne DEMERS

Montréal
N.D.L.R.: Une seule remarque au sujet de votre dernier paragraphe. Vous êtes très peu au fait des conventions collectives des journalistes pour croire encore qu'un journal puisse obliger ses employés à écrire, comme vous dites, "autre chose que ce qui n'est qu'économiquement sécurisant". Je crois que vous entrez dans la catégorie de celles qui ne peuvent établir de comparaisons avec l'époque que j'ai évoquée. (N.B.: dans le dernier paragraphe de mon éditorial, lire "interdépendance" et non "indépendance".)

J. P.

Comment polluer un lac

Ministère de l'Environnement
Gouvernement du Québec
Monsieur le Ministre,

La présente est pour attirer votre attention sur un problème de contamination d'un lac des Laurentides.

En effet, le lac des Trois-Montagnes (lac Simon), situé dans le comté de Labelle et faisant partie de la municipalité de La Conception, draine depuis plusieurs années déjà le dépot municipal.

Voici une brève description de la situation. La municipalité a installé, il y a une dizaine d'années, un dépot, à travers duquel passe un ruisseau qui se déverse dans le lac des Trois-Montagnes. Bien entendu, cette eau est fortement polluée et contaminée de façon irréversible la région immédiate de ce secteur. Personnellement, j'ai fait faire certaines analyses de cette eau, dont les résultats concluent à dire qu'effectivement l'eau est polluée.

Deja bon nombre de plaintes provenant de citoyens de la région ont été transmises à la municipalité. Cependant ces plaintes n'ont reçu aucune considération. Au contraire, la municipalité compte utiliser ce dépot pendant encore plusieurs années. Il est certain que si cet état de choses persiste, c'est un autre lac du Québec qui s'ajoutera au noir tableau de la pollution.

En portant cet état de fait à votre attention, nous souhaitons que vous entrepreniez les démarches nécessaires afin que la loi puisse être respectée, par la municipalité. Un changement apporté à cette déplorable situation serait fortement apprécié de la population de cette région.

Je demeure à votre entière disposition,

Pierre VILLENEUVE, m.d.
Propriétaire au lac
des Trois-Montagnes

"La Veuve Joyeuse"

M. Claude Gingras
critique musical
LA PRESSE

Mon cher Gingras,

Il est sûrement très rare, pour un critique, que l'on se plaigne que la mariée soit trop belle et qu'un metteur en scène comble d'éloges se permette des doléances. Aussi, puisque vous-même faites la distinction, c'est le comédien qui vous écrit ces quelques lignes.

Il y a dans votre critique de "La Veuve Joyeuse" à mon égard l'inévitable petit coup de griffe — je n'ose parler du "coup de pied de l'âne" — qui fait votre charme et dont vous usez abondamment. Une critique de Gingras sans "une vacherie" serait à coup sûr un apocryphe. C'est ce qu'on dit dans le métier.

Si bien qu'en cours de route, dans votre compte rendu, vous sentez obligé de souligner et je cite: "Il y a, chez les petits rôles, des défauts qu'on aurait pu éliminer... et un amateurisme chez des comédiens qui pourtant ont de l'expérience... ou encore chez Jacques Létourneau, le metteur en scène, qui a eu l'indécence de s'attribuer un rôle." Pour ce qui est de l'amateurisme, c'est une question d'appréciation et de jugement. Ça ne se discute pas. Je passe. Mais pour ce qui est de l'indécence à se distribuer, vous repasserez!

Indécence où? Comment? Pourquoi? La chose se fait dix, vingt fois par année et vous êtes le tout premier à se voiler la face: cachez ce sein... J'ai joué le même rôle dans une production de "La Veuve" il y a dix ans, à Québec et à Montréal.

tout en assurant la mise en scène, et personne n'a trouvé ça indécent. Que ne m'a-t-on pas prévenu alors? Je suis comédien, membre de l'Union des Artistes, il m'arrive de danser — j'ai pris des cours, oui — et de chanter. J'étais sur place. Il était déjà très difficile à ce temps-ci de l'année de compléter une distribution, j'étais disponible. Et, au risque de paraître prétentieux, je me croyais le plus apte à tenir ce rôle. J'ajoute également, car vous ne le savez sans doute pas, que pour monter ce spectacle nous étions soumis à des contraintes budgétaires très strictes. Notre budget de "La Veuve" était de beaucoup inférieur à celui du "Barbier", par exemple, alors que notre plateau était trois fois plus chargé et que nous dominions le double de représentations. Je n'épargnais pas un cachet, mais des frais de déplacements et de séjour. Ça fait aussi partie de ce qu'on demande à un metteur en scène.

Et, enfin, j'aime me retrouver au milieu d'un spectacle et de le sentir "vivre". Vous commencez votre critique en parlant de la "grande qualité" du spectacle et en ajoutant, je cite à nouveau: "Cette qualité, c'est l'enthousiasme de tous les participants..." Ici encore, j'ai la prétention de communiquer en grande partie cet enthousiasme par ma présence, en costume et maquillé, au milieu du groupe et aussi par le... professionnalisme de mon attitude et de mes exigences. Bref, dans tout cela, vous me le pardonnez, il n'y a qu'une chose que je trouve indécente: c'est votre remarque.

J'ajoute un mot à cette lettre déjà trop

longue. Vous parlez d'un spectacle trop long et soutenez que "de larges coupures seraient bénéfiques". Je veux bien. Mais l'encyclopédie musicale que vous êtes à dû se rendre compte que j'ai coupé au moins le tiers — et peut-être plus — du texte. Que j'ai resserré le dialogue autant que faire se peut tout en conservant la continuité de l'intrigue. Et que j'ai refait une bonne partie du texte qui reste. Il y a dix ans le spectacle se terminait passé minuit. A la première, il s'est terminé à onze heures trente. Faites la différence.

Enfin, dernier détail, il n'y a pas contradiction entre le programme et l'admi-

nistration de l'Orchestre Symphonique de Québec au sujet des décors et des costumes. Les décors ont été bel et bien conçus par Murray Lauffer pour le Canadian Opera de Toronto qui présentait le spectacle à O'Keefe Centre et les costumes dessinés par Suzanne Mess pour la maison Malabar de Toronto. Ils étaient commandés pour une représentation originale de la Veuve à l'Opéra de Santa Fé. Voici sans doute votre lanterne éclairée.

Bien amicalement,

Jacques LÉTOURNEAU
metteur en scène et... comédien!

Au sujet de "Cogne-fou"

J'étais habitué à parcourir avec amusement les diatribes entre les lecteurs de "LA PRESSE" et Claude Gingras sur les articles involontairement comiques de celui-ci. Mais je suis saute en voyant le tissu de platitudes publié sous le déguisement de critique que ce monsieur a pu écrire au sujet du spectacle "Cogne-fou" qu'on l'a envoyé voir.

Je ne m'attarderai pas au détail de ce papier; je ne relèverai pas outre mesure le manque de professionnalisme d'un critique (excusez le terme mal choisi) qui juge un spectacle de 2 heures sur sa première demi-heure; mais je me permets d'être ahuri devant le fait qu'on envoie ce type critiquer un spectacle dans un domaine où il n'a aucune compétence, sous prétexte que le critique régulier est

en vacances. Attention; d'autres spectacles de musique populaire auront lieu ces jours-ci à Montréal (permettez-moi de penser au choc culturel: Claude Gingras faisant une critique de Mahogany Rush!). Envoyez-n'importe qui: Foglia, Girard, l'ordinateur des petites annonces, mais pas ce type qui juché sur sa collection unique de disques classiques (élitistes est un mot qui me vient aussi), ne semble pas, d'après son article, avoir digéré encore l'invention de l'électricité; si vous tenez absolument à le transformer en Réal Giguère maison, envoyez-le à une partie de hockey au Forum, faire une critique de l'organiste; il se sentira en terrains plus familiers.

Pierre HUET
Montréal

Vente

AUVENTS PORTES et FENÊTRES

EN ALUMINIUM

TRANSFORMABLES HIVER-ÉTÉ

3 panneaux
1 MOUSTIQUE
2 VITRES

3 RAINURES
ELIMINE LES RISQUES
QUE CAUSE LA MONTÉE
DES ECHELLES POUR LA VIE

PAYEZ EN 90 JOURS
PAS D'INTÉRÊT

NI CHARGE DE CRÉDIT

Les mesures, le callage, l'équipement et la pose sont faits par nos experts sans charge supplémentaire à Montréal et banlieue.

GARANTIE MORRIS
DEPUIS PLUS DE 50 ANS
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES
PORTES ET FENÊTRES.

Estimations
gratuites

382-6811

Sous, lentes ou
lins de semaine

737-1960

Visitez notre nouvelle
salle d'échantillons

Wm MORRIS & FILS
LTEE

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

9162 Boul. Saint-Laurent
(Entre Légende et Chabanel)

SUCCURSALE DE QUÉBEC
263 rue Saint-Paul, Québec
— Tel. 692-2124

Bourassa: la commission parlementaire sur les Jeux pourrait se réunir dès le 23

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a bon espoir que la commission parlementaire qui sera chargée "d'éplucher" l'aventure olympique se réunisse avant la fin d'août dans la Vieille Capitale. "J'ai demandé de retenir le 23 août prochain sur le menu parlementaire et je compte m'entretenir de cette question prochainement avec le président de la Régie des installations olympiques, M. Claude Rouleau", a-t-il précisé à LA PRESSE hier, au cours d'un entretien téléphonique.

Le chef du gouvernement a précisé toutefois que les députés disposeront de quelques jours pour fixer eux-mêmes leur programme et pour s'enten-

dre sur les modalités de convocation des témoins.

Il prévoit, de plus, que les parlementaires puissent entendre les intéressés vers la fin de septembre mais n'a pas arrêté de décision advenant le refus d'un témoin de consentir à se présenter devant les parlementaires.

"Personne ne peut refuser de venir témoigner. Il n'existe pas de précédent. Seuls les médecins, lors de leur grève en 1970, ont refusé de venir témoigner devant les députés. Ils ont modifié leur position par la suite. Si la commission désire entendre un témoin qu'elle juge essentiel pour approfondir le dossier et que ce dernier s'y refuse, l'on prendra les dispositions qui s'imposent", a-t-il denu à préciser.

On sait que la tenue de cette commission a été réclamée à grands cris depuis plusieurs mois par différents groupes, dont les députés libéraux.

Le Parti Québécois, pour sa part, a invité à moultes reprises le gouvernement à déclencher une enquête sur le dossier olympique afin que toute la lumière se fasse sur ce projet millardaire.

M. Bourassa a promis d'importants pouvoirs à cette commission mais s'était refusé à convoquer les députés pour étudier la question avant la tenue des Olympiades, afin que la RIO jouisse de tout le temps disponible pour mener à bien le travail que le gouvernement lui a confié un peu tardivement.



Robert BOURASSA

Photo LA PRESSE

Nombre record de départs à Mirabel

(PC) — L'aéroport international de Mirabel a signalé hier un nombre record de départs en une seule journée. Quelque 3.500 personnes ont en effet le Canada pour l'étranger, hier, en transitant par cet aéroport.

Selon les dirigeants du Village olympique, quelque 2.500 de ces passagers étaient des athlètes, entraîneurs et officiels retournant dans leurs pays respectifs à l'issue des Jeux olympiques.

Parmi ces athlètes figuraient les participants aux concours équestres de Bromont, y compris la princesse Anne d'Angleterre. Ces athlètes ont quitté Bromont comme ils y étaient arrivés, soit à bord d'autobus étroitement escortés par des militaires.

Environ 4.500 des 8.000 athlètes qui ont participé aux Jeux de Montréal

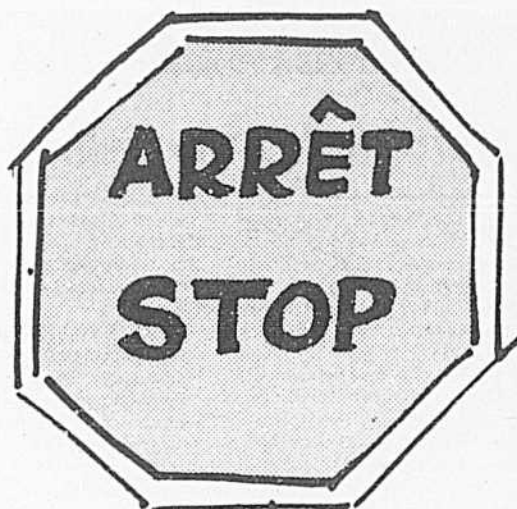
avaient participé dimanche aux cérémonies de clôture des Jeux.

Environ 3.000 d'entre eux ont quitté Montréal hier, dont un grand nombre d'Américains qui ont voyagé par autobus vers l'Etat de New York. Les dirigeants du Village olympique ont relevé que les mesures de sécurité ont été encore plus étroites au départ des athlètes qu'à leur arrivée. A l'aéroport de Mirabel, les athlètes ont été conduits directement à leurs aires de départ et ne pouvaient être aperçus de l'aéroport par les autres passagers.

De strictes mesures de sécurité ont aussi été imposées aux athlètes israéliens qui ont participé à un dîner-bénéfice hier à Montréal. Ils feront de même à Toronto aujourd'hui avant de retourner à Tel Aviv par avion.

JE T'AIME
YES, I LOVE YOU
ICH LIEBE DICH
MILUFİ TE
Aİ SHTE MASSOU
SSEU WA AİL Nİ
EU AMO TE
POUR TOI
UN MILLIARD
LE BILINGUISME

DANS LES AIRS
CORRIDARY
L'HYDRO
LES HÔPITAUX
ETC... ETC...



GIBERD

Le sport amateur "Ça presse!" (LaSalle)

"Il ne faut plus attendre. Ça presse!" ripostait hier le député conservateur de Joliette, Roch LaSalle, aux propos du ministre de la Santé Marc Lalonde.

M. LaSalle venait de lire la déclaration du ministre Lalonde, dans l'édition d'hier de LA PRESSE, selon laquelle il faut attendre quatre ou cinq mois pour faire les évaluations des Jeux et ensuite fixer les buts à court, moyen et long terme du gouvernement canadien en matière de sports amateurs.

"Si le Gouvernement canadien veut faire quelque chose, puisqu'il y a certes place pour amélioration, je crois qu'il serait très opportun de convoquer une conférence fédérale-provinciale à ce propos. Son rôle est de motiver les provinces à édifier ses programmes de conditionnement physique; d'aider les provinces à déployer des efforts dans ce sens, mais sans toutefois manquer de respect aux juridictions des provinces dans ce secteur."

Négligence

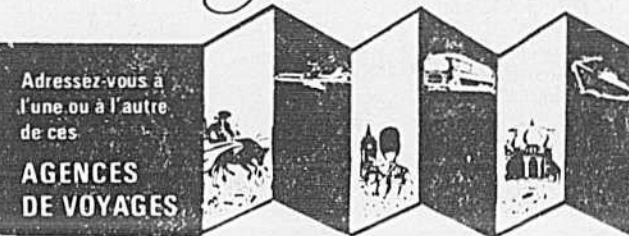
M. LaSalle considère que le Canada a été trop négligent en matière de

sport amateur en dépit de ses bombardements de torse. "Je suis personnellement très gêné quand le fédéral parle de sport amateur et s'applaudit. Il a peut-être doublé son budget pour les sports, mais il s'agit encore de miettes. Ça fait pitié! Si ce budget n'avait que suivi le cours de l'inflation, il serait supérieur à ce qu'il est présentement."

Au lendemain des Jeux olympiques, M. LaSalle prétend donc qu'il est urgent de bâtir des politiques, de trouver des formules où le gouvernement canadien jouerait un rôle sans toutefois causer d'interférence au niveau des responsabilités des provinces. "Il faut, au contraire de ce que dit le ministre, placer ça dans les priorités du gouvernement. On ne doit pas attendre cinq ou six mois alors que la situation ne brûle plus que faiblement dans l'esprit des Canadiens. Il faut profiter de l'impact des Jeux..."

Le député de Joliette, rappelons-le, est l'un de ceux qui croient en la création d'un ministère canadien de Sports et de Loisirs.

Vous désirez du bon temps?



CENTRE-VILLE		
VOYAGES A.M.C. LTÉE	1110 ouest, Sherbrooke suite 2108	845-3241
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200, rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155, rue de La Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Complexe Desjardins suite 3817	281-1661
VOYAGE HONE	1460, Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485, rue McGill	861-9311
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathcart suite 504	866-3345
AGENCE DE VOYAGES	ST-ARNAUD & BERGEVIN 324 ouest, St-Paul	845-1274
TOURING CLUB MONTREAL INC.	1401, rue McGill	288-7111
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine (Metro Peel)	861-7272
AGENCE DE VOYAGE VIAU	1218, rue Union, Carre Phillips	865-9381
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	977 ouest, rue Sainte-Catherine Local 865	842-3241
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue St-Denis (Metro Mont-Royal)	845-8225

EST		
VOYAGES TRAVELAIDE	Place St-Hubert, 911 est, rue Beaubien, (Metro Beaubien)	273-7755
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190, boul. Pie IX	376-6700
AGENCE VOYAGE INTERNATIONAL	1569 est, rue Jean-Talon, Montreal	728-9281
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis (Metro Mont-Royal)	845-8225
AGE D'OR METROPOLITAIN	911 est, rue Beaubien (Metro Beaubien)	273-2581

LAVAL		
VOYAGES ÉVASION INC.	240, boul. des Laurentides Laval	667-5180 / 382-6621
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval, 1609, boul. LeCorbusier	687-0880
AGENCES DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	Les Galeries d'Anjou	353-4360

AGENCE DE VOYAGES		
TOURING CLUB MONTREAL INC.	1950, boul. de la Concorde	669-0823
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau	669-1738
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	3100, boul. de la Concorde Centre Duvernay, Laval	661-4860
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	1991 ouest, boul. St-Martin Chomedey, Laval	681-2533
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval Promenade intérieure	688-5310
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S	Carrefour Laval	687-3870

OUEST		
VOYAGES TRAVELAIDE	Les Galeries Normande 2634, de Salaberry	331-9971
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950, ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LASALLE	388 rue Lafleur LaSalle	366-8262
AGENCE DE VOYAGES SEARS	Place Vertu	333-5340
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Ste-Catherine (Metro Peel)	861-7272

VILLE MONT-ROYAL		
AGENCE DE VOYAGES LIBMAN	1255, boul. Laird, suite 320	735-6456

NORD		
Agences de Voyages Henri-Brisebois Inc.	6321 St-Hubert	279-7321
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725, rue St-Denis	273-3301
VOYAGES FUNTASTIQUE ENRG.	8199 St-Hubert	270-3186
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien (Metro Beaubien)	382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE		273-7755

ST-EUSTACHE		
VOYAGES MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761

RIVE-SUD		
G. W. CLARK & CO. LTD.	43, rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	1, Place Longueuil	679-3777
AGENCE DE VOYAGES POIRIER		467-8971
VOYAGES TRAVELAIDE	Place Portobello, 7260, boul. Taschereau	672-5353

VILLE DE LAHAYE		
VOYAGES TRAVELAIDE	Les Galeries Lachute, 505, chemin Bethanie	562-3788

Voyagez rassuré, demandez à votre agence de voyage, l'assurance-voyage souscrite auprès de Lloyd's de Londres par l'intermédiaire de l'agence d'assurance le Voyageur Ltée 1432 rue DE LA MONTAGNE, ch. 301 288-7791

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

ATTENTION !

982, boul. Labelle, Chomedey
Tel.: 687-3740 - 331-4297
5325, rue Grande-Allee, Saint-Hubert
Tel.: 676-7311
3979, rue Martel, Montreal-Mord
Tel.: 333-4897 - 333-5642

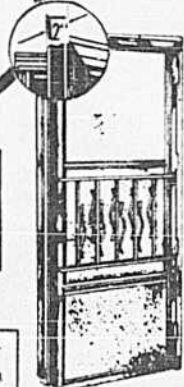
VISITEZ NOTRE USINE
Directement du
manufacturier
ou consommateur

POURQUOI
PAYER
PLUS CHER?
Évitez les frais
d'intermédiaires



Châssis en stock
30% de rabais

Ouvrez tous les jours de 10h à 6h.
Le jeudi jusqu'à 9h.
Samedi fermé durant juillet et août



REVÊTEMENTS
DE MAISONS
\$55
DU CARRE

Porte
2 pouces
Verre trempé

\$8895

Porte
émaillée

\$9995

Porte patio
4 panneaux
de verre
trempé

\$39095

Frais sont à
chargeant
sans
prix

Contre-
fenêtre
sur mesure
jusqu'à
100 po

\$3095

Appelez:
677-3023
521-4745

J. L. Aluminium Inc.
Manufacture
1203 ouest, boul. Curé-Poirier
LONGUEUIL

Les USA regrettent d'avoir fait partager à d'autres leurs connaissances nucléaires

par Lars-Erik NELSON
de l'agence Reuter

Après avoir, pendant plus de vingt ans, prêché en faveur du libre partage de la technologie nucléaire pacifique, les États-Unis se demandent

s'ils n'ont pas commis une erreur redoutable.

C'est un sentiment qui a commencé à se développer après que l'Inde eut fait exploser, en 1974, un engin nucléaire dit "pacifique". Au cours des années cinquante et soixante, les États-Unis avaient diffusé assez librement leur

savoir nucléaire: des réacteurs atomiques furent vendus à une cinquantaine de pays, tandis que des milliers de savants étrangers apprenaient des Américains les secrets de la fabrication du plutonium. C'est cette politique libérale qui, pensent aujourd'hui les Américains, a contribué finalement à une

propagation, que l'on ne peut plus arrêter, des armes nucléaires dans le monde.

L'ironie veut aussi que les États-Unis semblent pris au piège de leur propre générosité passée. En effet, en dépit des appréhensions qu'ils éprouvent, ils se trouvent liés par des accords à long

terme à continuer de fournir des matières nucléaires telles que l'uranium enrichi à d'autres pays, l'Inde y compris.

Les responsables américains craignent que dans le cas où les États-Unis décideraient d'interrompre les livraisons d'uranium à l'Inde, celle-ci annoncerait simplement qu'elle ne s'estime plus tenue de respecter les sauvegardes américaines qui lui interdisent de fabriquer une bombe avec les produits nucléaires américains qu'elle a déjà reçus.

Ainsi, les critiques de la politique nucléaire américaine avec les pays étrangers ont-ils beau accuser le gouvernement de céder au chantage atomique de l'Inde, le département d'État n'en déclare pas moins qu'il n'a pas d'autre choix que de poursuivre ses ventes d'uranium enrichi à l'Inde.

Malgré tout, le gouvernement américain insiste pour que le combustible utilisé des réacteurs, dont on peut extraire du plutonium, soit revendu aux États-Unis, ceci pour empêcher son stockage en vue de la fabrication d'une bombe, indiquent les responsables.

Un dilemme

L'Inde n'est pas signataire du traité de 1968 qui interdit aux pays non nucléaires d'acquiescer des armes atomiques. Elle rejette, en outre, la position américaine selon laquelle il n'existe pas d'engin nucléaire explosif que l'on puisse qualifier de pacifique. Elle refuse d'accéder à la demande des États-Unis qui voudraient que les matières nucléaires d'acquiescer des armes atomiques pour la réalisation d'engins explosifs.

Le dilemme indien, tel qu'il se pose aujourd'hui au gouvernement américain, apparaît donc comme une conséquence du programme atomique pour la paix qu'avait lancé le président Eisenhower en 1953. C'est aux termes de ce programme et de ceux qui lui ont succédé que les États-Unis ont conclu des accords pour la vente de réacteurs nucléaires et de combustible atomique à une cinquantaine de pays. Pres d'un million de scientifiques en Inde même ont appris les connaissances nucléaires américaines, notamment la technologie pour la séparation du plutonium — l'ingrédient fondamental des bombes nucléaires — du combustible utilisé des réacteurs.

Les États-Unis avaient pensé que ce savoir devait appartenir au monde. Ils avaient seulement gardé les secrets de la fabrication des armes nucléaires proprement dites.

L'erreur des États-Unis c'est, semble-t-il, qu'ils n'avaient pas prévu que la technologie nucléaire pacifique évoluerait de telle sorte qu'elle se rapprocherait beaucoup de la technologie des armements.

Une erreur que reconnaît aujourd'hui le Dr Fred Ikle, directeur de l'Agence américaine du Contrôle des Armements et du Désarmement, quand il déclare: "Il ne semblait pas qu'en faci-

litant la séparation du plutonium, nous allions créer aussi un risque. Nous avions le sentiment que le plutonium séparé du fuel utilisé des réacteurs n'était pas vraiment approprié pour fabriquer une bombe", a-t-il ajouté.

C'est en vertu du système qu'ils ont baptisé "Pures" que les États-Unis ont communiqué à d'autres pays la technique de séparation du plutonium et qu'ils ont eux-mêmes fourni des petites quantités de ce produit aux pays étrangers, afin de les aider dans leurs recherches sur le plutonium.

Les ventes

Puis ce fut l'expérience nucléaire indienne du 18 mai 1974. "Depuis qu'a eu lieu l'explosion indienne, il y a eu un revirement total dans notre attitude. Elle a vraiment déclenché une remise en question de toute notre politique", a souligné le Dr Ikle.

Les États-Unis se sont réunis avec d'autres exportateurs nucléaires, dont la France, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et l'URSS, pour essayer de veiller à ce que la concurrence internationale dans le domaine de la vente des réacteurs ne conduise pas à une prolifération incontrôlée des installations pour la production de plutonium.

Washington s'est plaint de la vente par la RFA d'usines de traitement du plutonium et d'enrichissement d'uranium au Brésil, dans le cadre d'un accord global sur l'énergie nucléaire. Il s'oppose également à une vente française du même ordre au Pakistan, pays qu'inquiète beaucoup l'expérience indienne.

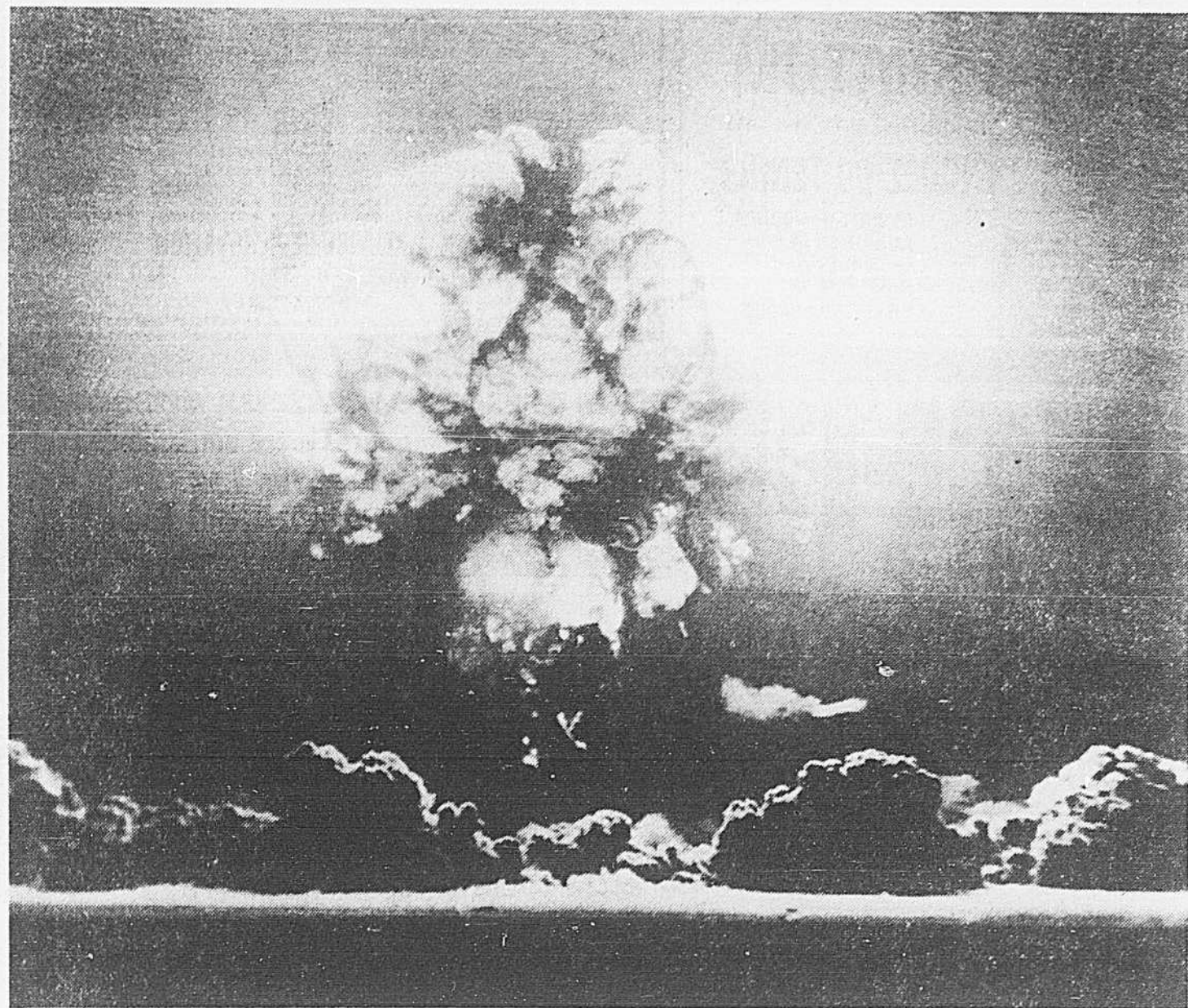
Les États-Unis ont également décidé de limiter la formation qu'ils donnent aux scientifiques étrangers. Ils se montrent aussi beaucoup plus prudents avant de "libérer" leurs secrets.

Cependant, ce changement d'attitude n'a pas encore abouti à un renversement total de la politique américaine. Les États-Unis sont sur le point de vendre six réacteurs à l'Iran. Ils ne demanderont pas à ce pays de lui renvoyer le combustible utilisé.

Washington continue à envoyer de l'uranium enrichi à l'Afrique du Sud. Des négociations viennent aussi de s'achever pour la fourniture de nouveaux réacteurs nucléaires à l'Égypte et à Israël.

Mais les responsables américains disent que ces ventes sont fort peu de choses quand on les compare à la grande question qui les effraye aujourd'hui: la prolifération des centrales nucléaires dans le monde entier, toutes produisant du plutonium.

Aux environs de 1970, grâce à l'assistance américaine, on évalue que les réacteurs nucléaires dans les seuls pays en voie de développement pourront produire chaque année plus de 12 tonnes de plutonium — quantité suffisante pour fabriquer 3.000 bombes équivalentes à celle qui détruisit Hiroshima en 1945.



Le champignon nucléaire pousse maintenant un peu trop facilement dans les pays à qui les centrales "pacifiques" ont donné le moyen de produire le plutonium nécessaire.

Même la présence américaine n'empêche pas le Vietnam de faire du charme à ses voisins

(Reuter) — Après être resté pratiquement isolé de ses voisins non communistes pendant trente ans, et quelques semaines seulement après sa réunification, le Vietnam a renoué avec eux des contacts diplomatiques dont il retire des avantages politiques et commerciaux.

Une mission de Hanoi, conduite par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Phan Hien, s'est rendue successivement en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et en Birmanie. Cette tournée, menée à un rythme accéléré, s'est achevée par le Laos. La délégation vietnamienne a même fait escale en Thaïlande, bien que Bangkok n'ait pas été prévu dans le programme initial. Hanoi conserve une rancune particulière à l'égard du pays qui avait fourni des bases aux bombardiers américains pendant la guerre du Vietnam.

Bien qu'Hanoi ait toujours dénoncé dans l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) un outil des Américains — et encore il y a quelques mois —, les diplomates vietnamiens n'étaient que sourires et bonne volonté pendant leur tournée dans ces pays.

Quand M. Hien s'est vu demander au cours d'une conférence de presse à Singapour quelle était la cause de ce revirement apparent de l'attitude vietnamienne, il a répondu d'un air très dégagé que son pays recherchait l'amitié et la coopération.

Armes et révolution

En Indonésie, lorsque les journalistes ont posé des questions à M. Hien au sujet de l'armée vietnamienne — dont on dit que ses effectifs sont toujours aussi nombreux — et de la vaste quantité d'armes dont se sont emparés les Vietnamiens à la fin de la guerre, M. Hien a répondu: "Le Vietnam n'a pas l'intention d'exporter sa révolution à d'autres pays. Ce que nous voulons, c'est exporter le riz, le charbon et d'autres articles que nous produisons."

Aux Philippines, où les relations diplomatiques ont été établies entre Manille et Hanoi, les responsables philippins ont dit avoir reçu l'assurance que le Vietnam ne voulait pas exporter ses armes ni sa révolution.

L'établissement des relations diplomatiques a eu lieu en dépit du fait qu'il existe toujours des bases américaines aux Philippines. Hanoi a fréquemment demandé le retrait de toutes les bases américaines du Sud-Est asiatique et fait du départ des Américains la condition de la reprise des liens diplomatiques avec la Thaïlande.

Cette dernière, qu'Hanoi n'avait pas ménagée dans ses critiques au cours des derniers mois, suit donc avec un intérêt tout particulier les récents développements.

Heureuse coïncidence

Quand M. Hien a rencontré pendant une quarantaine de minutes près de l'aéroport de Bangkok le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, M. Pichai Rattakul, il a déclaré: "Nous sommes sûrs que les perspectives des relations entre nos deux pays sont bonnes."

Il faut dire que la rencontre ne pouvait pas mieux tomber, étant donné que la mission vietnamienne était arrivée à Bangkok le jour même du retrait final des forces américaines de la Thaïlande.

C'est maintenant M. Pichai qui doit se rendre à Hanoi le mois prochain pour y avoir d'autres entretiens. On s'attend dans les milieux diplomatiques à Bangkok que sa visite aboutira à l'établissement de relations diplomatiques.

Outre les résultats politiques, le Vietnam a reçu de la Malaisie une promesse d'aide pour la remise en état de ses plantations d'hévéas mises à mal par la guerre et une invitation de se joindre à l'Association des Pays producteurs de Caoutchouc. Kuala Lumpur a également offert d'aider le Vietnam dans le

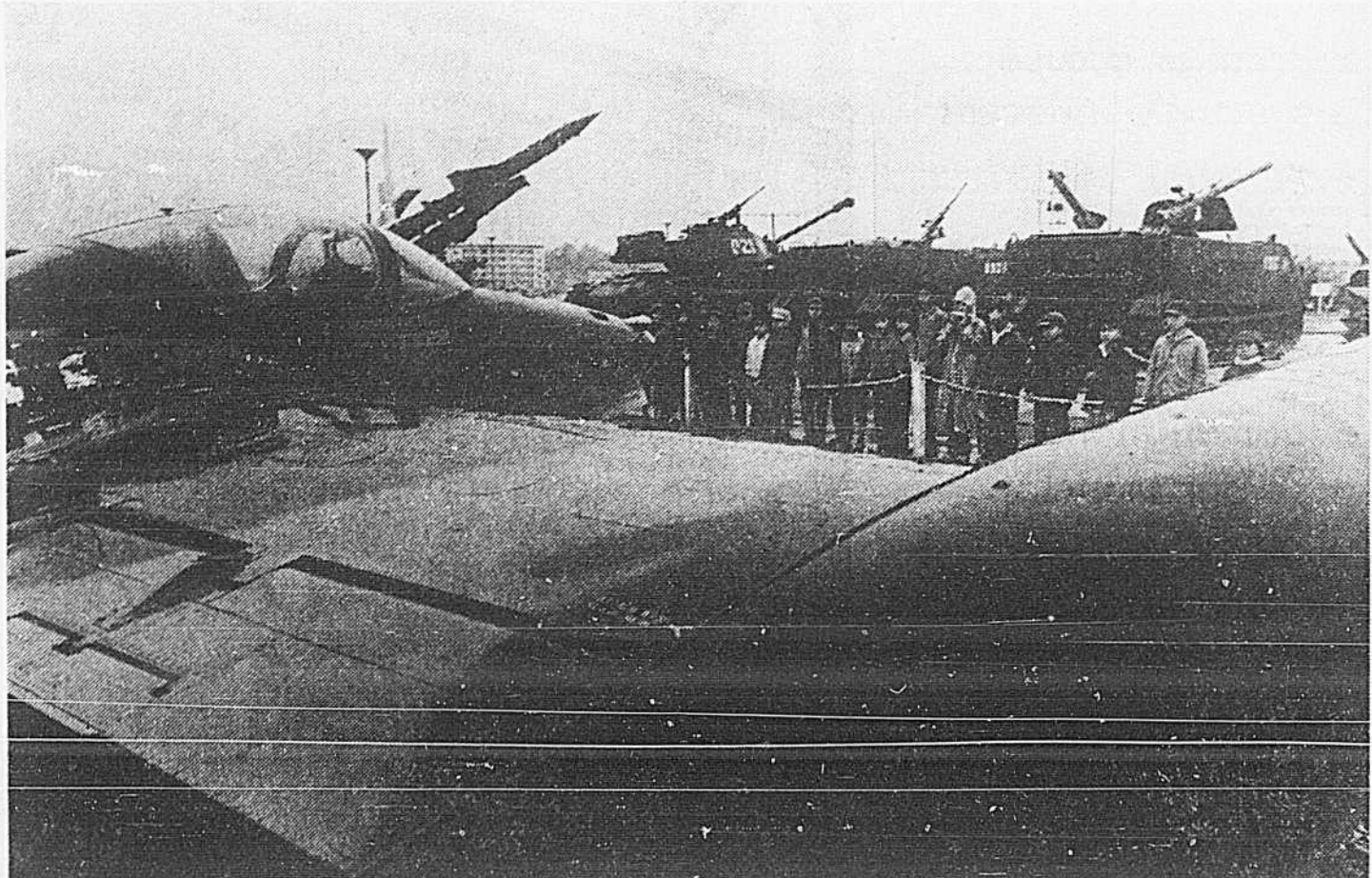
développement de son industrie de l'huile de palme.

A Singapour, la mission vietnamienne a rencontré le premier ministre M. Lee

Kuan Yew. Les deux pays sont d'accord pour ouvrir des ambassades dans leurs capitales et pour développer leurs échanges commerciaux. Le Vietnam

étudie la possibilité d'acheter à Singapour des derricks et tout un équipement de prospection pétrolière. Le Vietnam envisage aussi d'envoyer

des techniciens en Indonésie — pays producteur de pétrole — pour qu'ils y étudient les moyens d'exploiter les ressources naturelles.



Les Vietnamiens s'engagent à ne pas "exporter" dans les pays voisins ni leur révolution, ni les armes sophistiquées d'origine américaine (comme celles ci-dessus) dont ils ont hérité à la suite de leur victoire.

Même sans contrat

Le retour au travail s'est fait sans heurts dans la construction

par Jules BELIVEAU

Même sans contrat de travail, les travailleurs de la construction ont repris le collier sans problèmes, hier, après leurs vacances annuelles, dans tous les chantiers de construction du Québec.

"Rien ne nous a été signalé", a du moins fait savoir en fin d'après-midi d'hier un porte-parole du Conseil provincial des métiers de la construction (CPTQ).

En même temps que prenait fin le décret tenant lieu de convention collective de travail dans le bâtiment et les vacances des travailleurs de la construction, les négociateurs des parties patronale et syndicale, dont les pourparlers se sont déroulés pratiquement sans arrêt à Québec depuis le 22 juin dernier, ont démenagé leurs pénates à Montréal au cours de la dernière fin de semaine.

Et c'est à Montréal que le conciliateur Pierre-N. Dufresne devait rencontrer hier après-midi les représentants de la partie syndicale afin de terminer la mise au point du calendrier des prochaines rencontres aux tables auxiliaires de négociation.

Droit de grève

Ce ne sont pas tant les tables auxiliaires, ou doivent être réglées les questions particulières à chacun des métiers, qui semblent cependant retenir d'abord l'attention des parties en présence. La table principale de négociation, ou ne sont jusqu'ici intervenues des possibilités d'entente que sur 56 des quelque 280 articles, semble particulièrement s'avérer le lieu des grands affrontements.

Bien que les travailleurs de la construction ont déjà acquis le droit de se mettre en grève, personne n'a encore toutefois brandi quelque menace ou éprouvé quelque crainte dans ce sens.

Tandis que les dirigeants syndicaux signalent que les travailleurs de la construction, compte tenu d'un certain ralentissement post-olympique dans la région de Montréal, vivent présentement une situation normale et que ni grève, ni ralentissement de travail ne sont actuellement envisagés, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a un comportement tout aussi paisible.

Cette dernière Association s'est seulement contentée de faire parvenir, la semaine dernière, un message à ses membres leur suggérant de maintenir leurs chantiers ouverts et de maintenir les conditions de travail et les taux de salaires prévus au décret: s'il y a ralentissement de travail, elle leur rappelle tout simplement qu'ils peuvent y replier par le lock-out. Et l'AECQ presse ses membres de ne pas signer d'ententes particulières, qui seraient illégales et pourraient entraîner de fortes sanctions.

Les métiers non spécialisés

Calmé aujourd'hui, la situation le sera-t-elle toujours demain, et surtout après-demain?

Nul ne peut pour le moment répondre à cette question, mais il demeure toutefois possible que certains métiers, particulièrement les non spécialisés, tels les journaliers, soient tentés de se durcir, le moment venu, face aux offres salariales déposées vendredi dernier par la partie patronale.

Ces offres salariales, en effet, n'avaient guère ces métiers non spécialisés comparativement, par exemple, aux plombiers. Tandis que ces derniers, selon un porte-parole du Conseil provincial des métiers de la construction, recueilleraient des augmentations salariales pouvant atteindre 20 p. cent, les premiers devraient se contenter de la hausse salariale de 55 cents l'heure accordée à tous les travailleurs de la construction à l'occasion de la prolongation

du décret ordonné en avril dernier par le ministre du Travail, M. Gerald Harvey.

Quoi qu'il en soit de ce point précis, et des particularités qu'il comporte selon les métiers, l'offre salariale globale faite par la partie patronale équivaut à des augmentations de 12 p. cent, 10 p. cent et 8 p. cent sur la masse salariale actuelle de quelque \$1.2 milliard pour les première, deuxième et troisième années du prochain contrat de travail.

ERRATUM

dans l'annonce du 31 juillet 1976

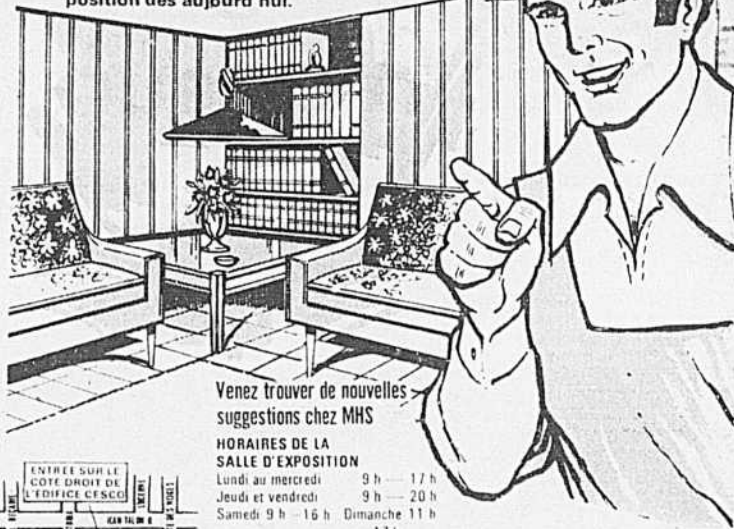
ENCORE DU TENNIS

LA DATE DES COURS
AURAIT DU SE LIRE
2 AOÛT
AU LIEU DU 7 AOÛT



SALLES DE JEU SPÉCIALES

Augmentez la valeur de votre maison et la joie de votre famille par la même occasion. Nous vous offrons un vaste choix d'aménagements et de styles. Visitez notre salle d'exposition dès aujourd'hui.



Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS

HORAIRES DE LA SALLE D'EXPOSITION
Lundi au mercredi 9 h — 17 h
Jeudi et vendredi 9 h — 20 h
Samedi 9 h — 16 h Dimanche 11 h — 17 h

ENTRÉE SUR LE CÔTÉ DROIT DE L'ÉDIFICE CESCO

• RAJOUTS • PAREMENTS • ALUMINIUM • MANSARDES • CUISINES • ISOLATION DE SOUS-SOL • SALLES DE BAINS

VERIFIEZ VOS BESOINS:

• CHARPENTERIE • CIMENTATION • LUCARNES • CHENEVAUX • GARAGES (1, 2 et 3 autos) • CUISINES • BIBLIOTHÈQUES

• BUREAUX • SALLES DE JEU • TOITURES • CONTRE-FENÊTRES

SERVICE DE RÉNOVATION

MÉTROPOLITAIN

482-0600

4058 OUEST, RUE JEAN-TALON

OUVERT LE DIMANCHE, AUCUN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

La Cour d'appel est sévère pour un fier-à-bras

par Gilles NORMAND

Condamné à une simple amende de \$200, pour des voies de fait posées en mars 1975, un jeune homme de 25 ans, Georges Danneau, devra tout de même prendre le chemin de la prison pour une période de trois mois, la Cour d'appel en ayant décidé ainsi, hier, dans un jugement unanime.

Les juges Owen, Lajoie et Belanger — qui ont vu dans l'agression de Danneau envers Larry Buzzell un motif de divergence de vues syndicales — se sont dits d'avis que le juge de première instance avait négligé l'effet exemplaire qu'aurait dû avoir sa sentence.

Selon les trois juges, "il est de commune renommée qu'une recrudescence d'incidents de ce genre semble encourager la croyance que certains différends peuvent être réglés par la brutalité, sans tenir compte des lois qui régissent la communauté".

La première sentence contre l'intime avait été prononcée le 17 octobre 1975, après que celui-ci eut enregistré un plaidoyer de culpabilité, à l'issue de l'enquête préliminaire qu'il venait de subir devant un juge seul.

L'incident qu'on lui reproche date du 16 mars 1975, un dimanche après-midi. Sans provocation immédiate apparente, Danneau s'était attaqué

à Buzzell, dans le bar d'un hôtel de la métropole.

Une fracture de la mâchoire

Le rapport médical produit au dossier établit que la victime en était sortie avec une fracture de la mâchoire, que ses maxillaires durent être immobilisés par des broches pendant trois semaines et qu'elle n'a pu travailler durant une période de sept semaines. Buzzell, pour sa part, a témoigné à l'effet qu'en plus de cette fracture il avait subi une commotion cérébrale. Il avait dû être conduit à l'hôpital de Magog puis dans un autre à Sherbrooke, pour des séjours formant un total de trois semaines.

La femme de Buzzell, qui avait assisté à l'incident, a raconté que l'assaillant avait traité son mari de scab, lui reprochant d'avoir fait circuler une pétition dans la manufacture où il travaillait. Il est à noter que Danneau ne travaillait même pas au même endroit.

Les juges de la Cour d'appel ont aussi tenu compte du fait qu'un compagnon de Danneau, le jour de l'agression, s'était aussi attaqué à Buzzell, en second lieu, et qu'un juge de première instance ne lui avait imposé qu'une peine d'emprisonnement de 60 jours parce qu'il n'était pas le principal responsable de l'attaque.

Le streaker accusé de spectacle indécent

Le musicien montrealais qui a donné, en costume d'Adam, un numéro inattendu lors de la cérémonie de fermeture des Jeux olympiques, dimanche soir, devra répondre à une accusation de spectacle indécent, a annoncé, hier, le capitaine Yvon Trudel de la police

de la CUM. On n'a pas encore déterminé la date de sa comparution en Cour municipale.

Le capitaine Trudel a démenti les informations voulant que l'homme ait été battu au poste de police du stade après son arrestation.

Le tour du monde passe par Moncton

MONTCTON, N.-B. (PC) — Un officier à la retraite de l'armée de l'air américaine, le colonel Don Taylor, est arrivé hier à Moncton au terme de sa seconde tentative en vue de devenir le premier homme à voler autour du monde à bord d'un avion de fabrication artisanale.

Le colonel Taylor, de Hemet, en Californie, a déclaré au cours d'une interview qu'il avait été forcé d'abandonner au premier essai, en 1973, à cause de conditions météorologiques défavorables au-dessus du Japon, six jours environ avant la date prévue pour la fin de son voyage.

Son nouvel essai a commencé dimanche à Oshkosh, dans le Wisconsin, à bord du monomoteur qu'il a mis sept ans à construire.

Les règlements internationaux régissant les records de parours stipulent qu'il doit traverser les océans Atlantique et Pacifique et couvrir une distance de pas moins de 23,000 milles.

Après une première escale canadienne à Moncton, le colonel a la retraite de l'U.S. Air Force compte se rendre à Goose Bay, au Labrador, pour continuer à traverser l'Atlantique Nord.

FAUCHER vous présente ses deux ensembles "VEDETTES" pour 3 jours seulement; seul FAUCHER vous les propose à un prix aussi bas!

MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER
de style espagnol 7 pièces

Comprend une commode basse mesurant 72 po. de long, munie de portes aux extrémités et de trois grands tiroirs dans la partie centrale. Les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et coulissent sur rail central. La commode-armoire contient des portes dans la partie du haut et un tiroir très spacieux dans le bas. La commode basse est surmontée de deux larges glaces dotées d'un cadre orné de motifs sculptés. L'ensemble se complète de deux tables de chevet et d'une tête de lit qui s'obtient en largeurs de 54 ou 60 po. Les commodes sont en contreplaqué de chêne orné d'éléments décoratifs en polyuréthane similibois. Les poignées sont cuivrées. La grande commode est montée sur roulettes.

BAS PRIX VEDETTE \$699.95 les 7 pièces DE FAUCHER

MOBILIER DE SALLE DE SEJOUR MODERNE
Une création C.F.M. (Sklar) 2 pièces

Le grand canapé et le fauteuil assorti sont munis de coussins très épais et moelleux. Leur enveloppe plissée leur donne une allure très moderne. Coussins et dossiers sont recouverts d'un tissu de coton de bonne qualité qui imite le velours. Le châssis à ressorts très solide procure un confort inégalé. Quantité limitée. Pour livraison immédiate.

BAS PRIX VEDETTE DE FAUCHER \$499.95



● STATIONNEMENT GRATUIT
● RESERVATION SANS FRAIS MOYENNANT ACOMPTE

L'évacuation des étrangers prend de l'ampleur à Pékin

PEKIN (Reuter, AFP et UPI) — Tandis que l'alerte au tremblement de terre était maintenue, les forces de police ont bouclé hier soir la gare de Pékin.

Seuls les détenteurs de billets peuvent passer les barrières et pénétrer dans la gare, quelques minutes avant le départ des trains.

Selon certaines rumeurs, le président Mao Tsé-toung a été évacué de Pékin. Toutefois, les responsables chinois refusent de confirmer ou de démentir la nouvelle.

La plupart des femmes et enfants d'étrangers ont déjà quitté la capitale pour Tokyo ou Hong Kong via Canton.

Les autorités de Hong Kong ont supprimé les formalités de visa pour les ressortissants de pays communistes.

Les autorités chinoises ont également fait évacuer tous les étudiants étrangers se trouvant à Pékin au moment du séisme de mercredi dernier en organisant à leur intention un voyage touristique en Chine méridionale. Il s'agit notamment de Yéménites, de Palestiniens, d'Africains, de Laotiens, de Japonais et de quelques Occidentaux.

Des porte-parole du ministère des Af-

aires étrangères ont fait savoir aux ambassades que quinze nouvelles secousses telluriques d'une intensité de 5 à l'échelle de Richter avaient été enregistrées à Tang Chan, la ville qui fut détruite à 80 p. cent la semaine dernière.

Les informations chinoises en provenance de Tang Chan indiquent que des mesures très strictes ont été prises pour empêcher le pillage.

Il en est de même à Pékin. Des soldats armés de pistolets sont en faction devant toutes les ambassades et les résidences d'étrangers. Des soldats patrouillent baïonnette au canon, et mesure sans précédent, des motocyclettes avec side-car sur lesquelles sont montées des mitrailleuses ont été vues dans les rues.

À Pékin, tout continue de fonctionner en plein air. La poste est installée dans de grandes tentes. La Banque de Chine, d'ordinaire sise place Tien An Men, continue ses opérations à l'air libre dans la cour d'un immeuble d'une compagnie d'assurances. De nombreux étrangers y font la queue pour pouvoir changer leur argent avant de quitter la ville.

Une atmosphère un peu irréaliste règne dans la capitale chinoise. Certains Pékinois portent des chapeaux en osier tressé pour se protéger, tandis que d'autres arrosent leur jardin comme si de rien n'était.

La vie dans les rues s'organise. Des robinets d'eau et des toilettes ont été installés dans certaines tentes. On fait la cuisine au gaz ou au charbon de bois.

Par ailleurs, un fort tremblement de terre a été enregistré hier matin par le Centre de renseignements sur les mouvements sismiques de Golden, Colorado.

Selon un porte-parole, la secousse de 6.9 à l'échelle de Richter s'est produite au large des Nouvelles-Hébrides, qui se trouvent à environ 600 milles à l'ouest des îles Fidji, dans le Pacifique sud.

Il semble que le séisme qui a ébranlé mercredi le nord-est de la Chine fera de 1976 la plus meurtrière. Avant le tremblement de terre de la semaine dernière, 24,000 personnes avaient péri cette année dans de telles catastrophes, la plupart au Guatemala.

Mais le bilan de la tragédie chinoise pourrait dépasser le million de morts. En 1970, l'année la plus meurtrière de

l'histoire sismique récente, 60,000 personnes avaient péri dans des tremblements de terre, la plupart au Pérou.

En 1923, il y avait eu 123,000 morts à Tokyo.

La Chine aura encore une fois été le pays le plus éprouvé. Avant la semaine dernière, le pire tremblement de terre avait eu lieu dans la province de Shansi, où l'on compta environ 830,000 morts en janvier 1956.

Cette année, il y a eu jusqu'à présent 22 séismes de terre d'intensité supérieure à 6.5 à l'échelle de Richter, c'est-à-dire capables de faire des victimes et de détruire des immeubles.

Mais selon le Centre de renseignements sur les mouvements sismiques de Golden, c'est un nombre à peu près normal.

Le Centre s'attend généralement à 120 séismes de moins de 6.0 à l'échelle Richter et à 18 entre 6.0 et 8.0 et à un tremblement de terre majeur, inscrivant plus de 8.0.

Le séisme de mercredi dernier a inscrit 8.2 à l'échelle de Richter, le plus fort depuis celui de 1964 en Alaska, ce dernier ayant été d'une intensité de 8.5.

Malgré des profits records Bell demandera une nouvelle hausse de tarifs

La société Bell Canada a l'intention de demander, au cours des prochaines semaines, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la permission de hausser ses tarifs à compter du premier janvier.

Il s'agirait de la huitième requête du genre en six ans présentée par Bell Canada et elle prévoirait des augmentations variant entre 5 et 10 p. cent.

Dans sa livraison d'aujourd'hui, le quotidien Le Devoir précise que le tarif mensuel de base serait particulièrement touché par cette majoration.

La compagnie veut accroître ses gains de \$100 millions par an, en relevant de 5 p. cent le montant global de ses revenus annuels, qui dépassent actuellement \$2 milliards.

Dans une entrevue accordée à ce sujet, le président de la société, M. Jean de Grandpré, a rappelé qu'en 1975, il avait déclaré devant la Commission canadienne des transports que tant que l'inflation se maintiendrait au taux actuel, Bell Canada devrait demander des ajustements annuels.

Cette fois-ci, c'est devant le CRTC que se présente Bell, le comité des télécommunications du Conseil remplaçant, depuis le premier avril dernier, la CCT comme organisme régissant les compagnies de téléphone ayant une charte fédérale.

Le relèvement des tarifs réclamé par la compagnie intervient quelques mois après que Bell a obtenu des augmentations de \$110 millions, les autorités fédérales ayant agréé à une demande de revenus supplémentaires le 23 décembre dernier. C'était la première fois que la compagnie obtenait la totalité de la somme demandée.

En août 1975, l'organisme fédéral n'avait autorisé que la moitié des \$28

millions réclamés. La compagnie avait alors procédé à des coupures des investissements et des services dans le but de sensibiliser l'opinion publique à l'urgence de ses besoins.

Cette nouvelle demande de Bell survient à une période où les profits nets de la compagnie et de ses filiales Northern Telecom atteignent des sommets sans précédent. Au premier semestre, les bénéfices de Bell ont fait un bond de 35 p. cent par rapport aux six premiers mois de 1975. Les gains nets et la compagnie et de ses filiales passeront facilement le cap des \$300 millions en 1976.

Néanmoins, les institutions financières qui acquiescent les obligations de Bell insistent auprès de la compagnie pour qu'elle obtienne à même ses profits au moins la moitié du milliard de dollars dont elle a besoin pour sa croissance.

De plus, M. de Grandpré fait remarquer que si la conjoncture actuelle est favorable à Bell, le vent risque de tourner au début de 1977.

Ce sera la première expérience du CRTC en matière de téléphonie. L'organisme ne dispose pas encore d'un personnel rompu aux pratiques complexes d'un ensemble dont l'actif dépasse maintenant les \$6.6 milliards.

Les audiences pourraient avoir lieu en octobre, au moment de la rentrée parlementaire. Bell Canada devra également compter avec la Commission de lutte contre l'inflation. Toutefois, à la suite de pressions des compagnies de téléphone, la Commission Pepin vient de reporter à septembre ou octobre la publication de ses politiques concernant les compagnies déjà réglementées. Ces compagnies rejettent en effet toute tentative visant à contrôler leur marge bénéficiaire.

Mars intrigue les biologistes

PASADENA (Californie) (AFP) — Un ralentissement dans le taux d'augmentation d'oxygène et de dioxyde de carbone dans deux laboratoires biologiques de Viking I posé sur Mars intrigue les biologistes du centre spatial de Pasadena (Californie).

Une abondance inattendue d'oxygène dans un des appareils d'analyse de la sonde et une émission de dioxyde de carbone dans un autre avaient laissé penser samedi que des micro-organismes se développaient sur la planète rouge.

Une explication chimique était également envisagée. Les informations reçues dimanche indiquent que ces émissions — notamment pour le dioxyde de carbone — avaient diminué soudainement. Or, selon le Dr Harold Klein, responsable de l'équipe

biologique, un ralentissement de cette sorte n'était jamais apparu au cours des expériences similaires faites sur terre avec des échantillons contenant des micro-organismes.

Le Dr Klein a estimé qu'il faudrait encore de nombreuses expériences pour savoir si les résultats observés jusqu'à présent sont d'origine biologique ou chimique. Il a déclaré que, pour sa part, il penchait pour une explication non biologique.

C'est ainsi que pour certains spécialistes l'émission d'oxygène pourrait s'expliquer par la présence sur Mars d'une grande quantité de peroxyde d'hydrogène qui provoquerait une réaction chimique avec les métaux se trouvant sur la surface de Mars. Les premières analyses du sol martien ont montré qu'il était compo-

sé, entre autres, de fer, d'aluminium et de titane.

Pour contrôler les informations reçues des deux laboratoires, on répètera les expériences avec des échantillons de sol stérilisés d'où toute vie aura été normalement éliminée. On verra alors si les émissions de gaz observées jusqu'à présent se poursuivent ou s'arrêtent.

Dans le courant de cette semaine, d'autre part, le troisième laboratoire biologique de la sonde commencera à envoyer ses résultats. Il s'agit de l'expérience de photosynthèse qui permettra de déterminer s'il y a une assimilation chlorophyllienne comme celle des plantes sur terre.

Enfin, dès mardi soir, l'excavateur de Viking devrait mettre dans le laboratoire chargé des analyses organi-

ques les échantillons de sol qu'il n'a apparemment pas reçu la semaine dernière lors d'une première tentative.

Les spécialistes estiment qu'il faudra encore plusieurs semaines avant que l'on puisse commencer à tirer des conclusions sérieuses des résultats des expériences en cours.

Par ailleurs les responsables de la mission ont annoncé hier qu'un récepteur de la sonde s'était remis à marcher. Il était tombé en panne peu après l'arrivée de Viking I sur Mars.

Enfin la sonde Viking II continuait hier à approcher de Mars autour de laquelle elle se mettra en orbite samedi prochain.

L'atterrissage de son compartiment de descente sur la planète est prévu pour le 4 septembre.

Skarratt Promotions Inc. & Premier Concerts présentent

AL MARTINO

Comme invitée spéciale
SHIRLEY EIKHARD



Samedi 4 sept. 8:30 p.m.
Billets: \$4.50 à \$8.50

BILLET EN VENTE
AU GUICHET DE LA PLACE DES ARTS
ET AU MTL-TRUST P.V.M.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, MONTRÉAL (271-0000) (1-842-2112)

Où l'on présente les plus grandes vedettes

Diner-spectacle dansant

cuisine continentale
spécialités portugaises

GUILDA

JEUDI à DIMANCHE
5-6-7 et 8 AOÛT
Spectacles à 8h30 et 11h

Du mardi au dimanche, dès 7h
FERNANDO MANUEL
et **FATI MOLINA**
Vedettes du fado et du
folklore portugais



Evelyn et Jean Rafa
12-13-14 et 15 août
Michel Jarry et Pierrette Champoux
19-20-21 et 22 août

La Portugaise

RESTAURANT-CLUB
En face de Dupuis • Métro Beir • Stationnement gratuit
cartes de crédit acceptées

856 est, rue Sainte-Catherine
Ré.: 844-3491

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ son valley

HENRI NORBERT
MADELINE SICOTTE **LOUIS LALANDE**
FRANÇOISE LEMIEUX **SYLVIA GARIÉPY**

dans

L'OEUF à la COQUE

Comédie de MARCEL FRANK
Musique: DENISE CLOUTIER

Mardi — Mercredi — Jeudi — Vendredi 21h
Samedi 20h et 22h30 — Dimanche 20h
SAINT-ADELE, 229-3514, MONTRÉAL, 1-800-363-2584 (Direct)
CONDITIONS SPÉCIALES POUR GROUPES ET ÉTUDIANTS.

INVITATION "AVANT-THÉÂTRE"
Venez déguster les spécialités du Restaurant Lucerne à
l'HOTEL SON VALLEY — situé à 100 pieds du théâtre.
RESERVATIONS:
SAINT-ADELE 229-3511 MONTRÉAL 435-5641

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT UNE SÉLECTION SAGUENAY FILMS

DÉS VENDREDI

Un film remarquable, drôle,
charmant et rafraîchissant

VOICI BENJI,
L'HISTOIRE DE
L'EXTRAORDINAIRE
PETIT CHIEN QUI A PASSIONNÉ,
FAIT RIRE ET PLEURER
38,000,000
D'AMÉRICAINS,
PETITS ET
GRANDS.



Quel que soit son
âge toute personne
qui a connu le plaisir
d'être aimée par
un chien adorera...

Benji

Un film pour toute la famille
par JOE CAMP

En vedette:
Peter Breck, Christopher Connelly, et Edgar Buchanan

EN COMPLÉMENT DE PROGRAMME

on a retrouvé
la 7^e Compagnie

BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 288-2115

MERCIER
STE CATHERINE PLE-IX 235-8274

CINÉ-PARC ODEON
Transcanadienne (Saint-Basile) 80
445-2652 421-0361

CINÉ-PARC ST-JEROME
AUTOROUTE DES LACAPRÉLLES, SOUTHERN 27-0000
816-4771

Ciné-Parc Vaudreuil
455-5154 861-0659

le Patriote STE-AGATHE

Reservations: 523-1131/521-6666

Jusqu'au 8 août

PAULINE JULIEN CLAUDE GAUTHIER

à venir: Claude Landré et Tex

PLACE DES NATIONS

chem

76

CONCERTS
ROCK
à LA
BELLE
ÉTOILE



MAHOGANY RUSH

ARTISTE INVITE
RICK DERRINGER

MERCREDI LE 4 AOÛT - 20 H.

si annulé par la pluie, le spectacle aura lieu:
JEUDI - LE 5 AOÛT - 20 H.

TOUS LES BILLETS 15.50 AUX GUICHETS DU FORUM. TOUS LES COMPTOIRS T.R.S.
ET \$5.00 AUX PORTES AVANT LE SPECTACLE.

A St-Marc-sur-Richelieu

Dites-le avec des Fleurs

Une comédie
de Jean Barbeau
et Marcel Dubé

Billets: Montréal:
Ed Archambault, 500 est, Ste Catherine
Suisse-Frères, 276-5773
St-Marc-sur-Richelieu, 384-2226

UNE PRÉMIÈRE NORD-AMÉRICAINE

Imaginez que VOUS êtes la...

18 ans adultes



Le film de
JEAN CLAUDE LAUREUX
en COULEUR

2^e GRAND FILM

"CAN YOU KEEP IT UP
FOR A WEEK...?"

CINÉ-CENTRE O
12.00 - 3.10
12.00 - 3.10
12.00 - 3.10

Présenté dans le cadre des Soirées du MAURIER

Le Théâtre de Marjolaine Eastman 76

LES HÉROS DE MON ENFANCE

Une comédie musicale de
Michel Tremblay et
Sylvain Lévesque
Mise en scène de
Gaëtan Labrecque
Représentations:
mardi au vendredi à 21h00
samedi à 19h00 et 22h15
dimanche à 20h00

Billets: Montréal 849 6201
Eastman 297 2862 Sherbrooke 567 0046

le TELEPHONE PLEURE

vous avez aimé la chanson,
alors voyez le film!

JEAN-TALON
4265 Jean-Talon / 725-7000

PLAZA
6505 St-Hubert 274-6155

Excitera beaucoup de monde!

SWANK

WHAT EVER HAPPENED TO
MISS SEPTEMBER

avec
Morgana
"The Wild One"

MUDDY MAMA PLUS

GUY
Guy & Maïsonneuve
Tel 931 2912

PUSSYCAT
4015 ST LAURENT & DULUTH 845-5215

18 ANS adultes

The Sensually Liberated Female

CASTING CALL
EN COULEURS

LE BEAVER
5127 ave du parc 844 1032

Le film le plus TERRIFIANT
que vous pourriez voir!

RATTLERS

DARKTOWN STRUTTERS
COULEUR

1.00 - 3.55
6.50 - 8.20

CINÉ-CENTRE O
1400 R. DE LA CLAYTON, 200 1000

Décès du célèbre cinéaste Fritz Lang

LOS ANGELES (AFP) — Fritz Lang, l'un des plus célèbres cinéastes du temps, chef de file de l'école expressionniste allemande, est mort lundi à Los Angeles.

Né le 5 décembre 1890 à Vienne Autriche, Fritz Lang, après des études d'arts graphiques à Munich en 1912 à 1914, a fait ses premières armes dans le cinéma en 1916 en tant que scénariste.

Devenu metteur en scène en 1919, il a tourné plus de quarante films. Son nom évoque

la grande époque de l'expressionnisme allemand et du cinéma fantastique, aux côtés de ceux de Murnau, Von Sternberg et Von Stroheim.

Ses œuvres les plus connues sont Metropolis réalisé en 1926, la série des "Mabuse" 1922 et 1932, et "M. le Maudit" 1931.

Outre "Mabuse le Joueur" 1922 et "Le Testament du Docteur Mabuse", 1932, deux autres classiques du cinéma fantastique, son œuvre comporte plus de quarante titres, parmi lesquels "Espions" 1927, "Liliom" 1933, "Nibelung" 1923.

Fritz Lang a émigré aux États-Unis en 1934 et a obtenu la naturalisation américaine en 1939. Il a tourné de nombreux films dans son pays d'adoption.

Considéré comme très exigeant et très dur vis-à-vis de ses acteurs, Fritz Lang a dirigé les plus grandes vedettes, principalement entre 1936 et 1956: Edward G. Robinson, Marlene Dietrich, Gary Cooper, Barbara Stanwick, Robert Iman et Marilyn Monroe.

Fritz Lang faisait partie des bourgeois célèbres d'Hollywood, en compagnie de John Ford et Raoul Walsh. Il avait perdu l'usage de l'œil droit en 1922.

Considéré comme un cinéaste "difficile" à Hollywood, il avait coutume de dire: "Sachez-vous ce que cela signifie à Hollywood? Que vous êtes un perfectionniste."



Fritz LANG

14 ANS

PAUL NEWMAN **WILLIAM HOLDEN** **FAYE DUNAWAY**

STEVE MCQUEEN

LA TOUR INFERNALE

FLEUR DE LYS Sur sem. 6.00 - 8.50 Sam. dim. 2.00 - 4.55 - 7.50

850 est. Ste-Catherine 288-3303

FAIRE ÉQUIPE AVEC LES PETITES ANNONCES, C'EST UN PLACEMENT SUR

la presse

285-7111

À L'AFFICHE LE 6 AOÛT **POUR TOUS**

VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU ÇA!

93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!

LA GRANDE CASSE

91-11 GUNT IN 40 SECONDES

POUR PLACER UNE PETITE ANNONCE

285-7111

la presse

POUR TOUS

UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE

2e Grand film d'action à chaque cinéma

CINE-PARC ST-EUSTACHE 625-1432

CINE-PARC CHATEAUGUAY 691-1310

CINE-PARC REPENTIGNY Autoroute 40, Sorde 7 861-6641

CINE-PARC LAVAL

AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 9-0 622-5555

Le Parrain 2e PARTIE LE FILM AUX 6 OSCARS

LA TOUR INFERNALE

BURT REYNOLDS "PLEIN LA GUEULE"

LA RACE DES BRIGANDS

DERAPAGE CONTRÔLÉ

3 FILMS D'ACTION

DOCTEUR JUSTICE

LA VIERGE POUR SATAN

DRACULA PRISONNIER DES FRANKENSTEIN

CINE-PARC BOUCHERVILLE OUVERT 8.00 p.m.

ATTACHEZ VOS CEINTURES POUR LA COURSE DE VOTRE VIE!

LA RACE DES BRIGANDS

DERAPAGE CONTRÔLÉ

3 FILMS D'ACTION

DOCTEUR JUSTICE

LA VIERGE POUR SATAN

DRACULA PRISONNIER DES FRANKENSTEIN

CLAUDE BRASSEUR **14 ANS**

Attention les Yeux!

Le scénario est plein d'idées, de bons mots et de gags.

CINÉMA DES JARDINS

POUR TOUS

le faux-cul

ROBERT HOSSEIN

CINÉMA DES JARDINS

14 ANS

Charlie et ses deux nénettes

JEANNE GOURIL

CINÉMA DES JARDINS

18 ANS

l'important c'est d'aimer

ROMY SCHNEIDER

CINÉMA DES JARDINS

UN SUSPENSE DE GRANDE CLASSE... **14 ANS**

L'Aventure du Poséidon

LARRY LE DINGUE **MARY LA GARCE**

ST-DENIS **OMEGA 2**

LES TRAGIQUES ÉVÉNEMENTS DU PUTSCH CHILIEN **POUR TOUS**

IL PLEUT SUR SANTIAGO

JEAN LOUIS TRINTIGNANT **ANNIE GIRARDOT**

CHEVALIER

Le droit de l'amour ne peut rien contre le droit du plus fort. **18 ANS**

FOX et ses amis

PIERROT

18 ANS

la Sexualité chez les Adolescents

le Sexe à la barre

BIJOU

DU DANEMARK... VOYEZ **18 ANS**

KEYHOLE

Never Enough

EVE

18 ANS

un chef-d'œuvre de INGMAR BERGMAN

ELYSÉE

L'HEURE DU LOUP

MAX VON SYDOW **LIV ULLMANN**

PALME D'OR

CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE

Cinemas ODEON

un film de SERGIO LEONE

"IL ETAIT UNE FOIS... LA RÉVOLUTION"

ROD TEIGER **JAMES COBURN**

CHAMPLAIN 2

WALT DISNEY **2 FILMS EN COULEUR**

"L'HONORABLE GRIFFIN"

CHAMPLAIN 1

WALT DISNEY **2 FILMS EN COULEUR**

LE FANTÔME DE BARBE NOIRE

LA MONTAGNE ENSORCELÉE

BERRI **MERCIER** **VILLERAY** **VEROUN**

Aussi: CAPITOL à St-Jean

PHILIPPE NOIRET **PIERRE RICHARD** **MARCO PICO**

un nuage entre les dents

10 DAUPHIN

Les Aventuriers du LUCKY LADY

SEAN CONNERY **"UN HOMME VOIT ROUGE"**

CREMAZIE

MEL BROOKS **SILENT MOVIE**

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

impossible... pas français

Deux heures de comédie irrésistible!

5 cinémas Le PARISIEN

5 cinémas LAVAL

Tout homme rêve d'une lune de miel extraordinaire!

FOLLES NUITS de NOCES

avec Christine Blanc

LES DÉPRAVÉES du PLAISIR

avec RUDY LEONID

5 cinémas LAVAL

5 cinémas LAVAL

5 cinémas LAVAL

18 ANS

CHATEAU: "Partouze"

VERSAILLES 1 et GREEN-FIELD 2

PAROUZE

"COMMENT SE DIVERTIR QUAND ON EST COCÜ... MAIS INTELLIGENT!"

ENFIN REUNIS! LES DEUX CHEFS-D'ŒUVRE DU CINÉMA ÉROTIQUE AU MÊME PROGRAMME

Emmanuelle l'Antivierge

Emmanuelle

RIVOLI

2ème SEMAINE

5 cinémas Le PARISIEN

5 cinémas LAVAL

5 cinémas LAVAL

THE OUTLAW JOSEY WALES

CLINT EASTWOOD

DOG DAY AFTERNOON

Cine-parc Dollard

5 cinémas LAVAL

5 cinémas LAVAL

5 cinémas LAVAL

3 JOURS DU CONDO

ROBERT REDFORD **FAYE DUNAWAY** **CLIFF ROBERTSON** **MAX VON SYDOW**

2e film d'action à chaque cinéma

PAPINEAU 1 **RIVOLI 2**

ALAN STEEL **REQUÈME TUEUR**

CHATEAU 2

orgies collectives

LIBRE-ÉCHANGES

PAPINEAU 2

Les femmes de Seveso pourront se faire avorter

SEVESO (AFP, Renter, UPI et AP) — Le gouvernement démocrate chrétien a décidé d'autoriser les femmes de la région du nord de l'Italie polluée par le gaz défoliant C.D.D. à subir un avortement si elles le souhaitent.

C'est ce qui a révélé un maire de la région qui a demandé à conserver l'anonymat. C'est le ministre de la Santé, M. Luciano Dal Falco, qui en aurait informé les dignitaires du secteur sinistre, qu'il a rencontrés à Milan hier. La loi interdit formellement l'avortement en Italie, même pour des causes thérapeutiques.

Mais la fuite de gaz qui a suivi l'explosion dans l'usine de produits chimiques Iemesa peut avoir de graves effets sur les fœtus. Ainsi, le gouvernement entend publier un décret autorisant exceptionnellement les femmes de la région sinistère à interrompre leur grossesse.

Dans un établissement de Seveso transformé en centre hospitalier, les femmes font la queue pour subir des examens médicaux afin de savoir si elles ont été affectées par les émanations de gaz toxique.

Pres de 700 personnes ont été évacuées jusqu'à présent de la région de Seveso, contaminée le 10 juillet dernier.

Hier matin, l'évacuation du groupe le plus important, formé de plus de 400 personnes, a failli dégénérer en émeute. À la suite de rumeurs faisant état de l'impossibilité pour les autorités de reloger les 111 familles concernées, une partie de la population de Seveso est descendue dans la rue pour manifester sa colère. Il a fallu une intervention du maire du village pour ramener le calme après une heure de discussion.

La zone dangereuse s'agrandit de jour en jour et comprend à présent 103 hectares. On signale encore la mort de nombreux animaux domestiques dans le secteur.

Le maire de Seveso a ordonné hier matin d'abattre immédiatement tous les animaux se trouvant dans les zones évacuées par la population.

Cinq à six mille personnes pourraient devoir quitter la région et la localité voisine de Cesano Maderno pourrait devoir être évacuée également à la suite de la mort de nombreux animaux.

À Seveso, l'activité économique a pratiquement cessé et les commerces ferment un à un.

Personne ne sait quelles mesures adopter après la catastrophe écologique.

Le professeur Tom That Thut, un médecin vietnamien spécialiste des effets des empoisonnements par dioxine, est arrivé en Italie hier soir.

Un magazine rapporte que le professeur a déclaré que 300 personnes sur 1.000 affectées par le T.C.D.D. pendant la guerre du Vietnam avaient péri. Le professeur recommande l'usage du savon ordinaire comme antidote, de la graisse animale et des huiles naturelles neutralisant la dioxine.

Aujourd'hui, une équipe de spécialistes se rendra à l'intérieur de l'usine d'Iemesa, qui elle, ne fait pas partie de la zone contaminée. Le directeur de l'usine et le directeur de la production s'y trouvent, en résidence surveillée.

En montrant une carte de la zone contaminée, le responsable a fait remarquer que les zones proclamées dangereuses s'arrêtent à la limite des zones peuplées. "Est-ce qu'ils veulent nous faire croire que le gaz a flotté sur les champs ou personne n'habite et qu'il a pris peur quand il a vu des maisons et a fait demi-tour?", a-t-il demandé.

À Seveso, on est inquiet. "Il y a beaucoup d'usines chimiques par ici. Nous avons l'habitude des sales odeurs et des gens qui meurent mystérieusement", a déclaré un habitant.

horaires cinéma

cinéma

ARLEQUIN: "La Brute, le Col et le Carat" 14:40, 18:00, 21:20. "La route de la violence" 13:05, 16:25, 19:45.

ATWATER (1): "Midway" 12:10, 14:30, 16:50, 19:20, 21:40.

ATWATER (2): "Bingo Long" 19:20, 21:40.

AVENUE: "Spanish Fly" 13:30, 15:05, 16:35, 18:10, 19:40, 21:25.

BEAVER: "Sensually Liberated Females" 12:30, 15:25, 18:15, 21:00. "Casting Call" 13:25, 16:20, 19:10, 22:05. Court métrage: 17:00, 14:50, 17:45, 20:35.

BERRI: "La montagne ensorcelée" 19:20, 16:50, 19:40. "Le fantôme de Barbe Noire" 16:50, 17:45, 21:25.

BIJOU: "La sexualité chez les adolescents" 12:30, 15:40, 18:50, 22:05. "Sexe à la barre" 14:15, 17:25, 20:40.

BONAVENTURE (1): "Ode to Billy Jean" 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

BONAVENTURE (2): "Secrets of a Door to Door", "Swinging Sorority", à compter de 10:00.

CHAMPLAIN (1): "L'île sur le toit du monde" 14:05, 17:45, 21:25. "L'homme honorable Griffin" 12:10, 15:45, 19:30.

CHAMPLAIN (2): "Il était une fois la révolution" 12:30, 15:10, 18:00, 20:55.

CHATEAU (1): "La parole" 14:40, 18:00, 21:20. "Dépêche toi Sartana" 13:00, 16:20, 19:40.

CHEVALIER: "Il pleut sur Santiago" 14:35, 17:10, 19:35, 21:35.

CHOMEDY: "Tony le Sicilien" 18:30, 21:30. "Les assassins meurent aussi" 22:05.

CINEMA CARRE ST-LOUIS: "Emmanuelle Pantivierge" 12:30, 15:35, 18:40, 21:45. "Démouilles le péage" 14:10, 17:10, 20:15.

CINE-CENTRE (1): "Rattlers" 13:00, 15:35, 18:30, 21:30. "Dark town Striptease" 14:35, 17:20, 20:10.

CINE-CENTRE (2): "Family Jewels" 12:00, 15:15, 18:25, 21:35. "Can you keep it up for a week?" 13:35, 16:45, 20:00.

CINEMA CING: "Amarcord" 15:45, "Sweet Away" 19:15. "The Magic Flute" 21:15. "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 21:45.

CINEMA ST-DENIS: "L'Aventure du Posidon" 13:15, 17:45, 21:00. "Larry le dinque, Mary la garce" 12:25, 15:10, 18:00.

CLAREMONT: "The Shootist" 13:10, 15:05, 17:05, 19:05, 21:00.

COMMODORE: "Regarde par le trou de la serrure" 12:25, 15:10, 18:00. "Le sexe qui parle" 17:35, 19:35, 21:35.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATographique: "The Son" 19:00. "The Secret Woman" 21:00.

COMPLEXE DESJARDINS (salle 1): "Attention les yeux" 13:40, 15:40, 17:35, 19:35, 21:35.

COMPLEXE DESJARDINS (salle 2): "Le faux cult" 12:25, 14:20, 16:15, 18:10, 20:05, 21:00.

COMPLEXE DESJARDINS (salle 3): "Charlie et ses deux oncles" 12:35, 14:35, 16:35, 18:35, 20:35, 22:05.

COMPLEXE DESJARDINS (salle 4): "L'important, c'est d'aimer" 13:20, 15:30, 17:35, 19:35, 21:40.

COTE-DES-NEIGES (1): "China" 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

COTE-DES-NEIGES (2): "Murder by Death" 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

COTE ST-LUC: "Hester Street" 18:30, 21:00. "Lies my father told me" 19:30, 21:00.

CREMAZIE: "L'aveugleur de Lucky Lady" 18:00, 21:45. "Un homme sans rouille" 20:05.

DAUPHIN (salle McLaren): "Parfum de Femme" 19:30, 21:30.

DAUPHIN (salle Renault): "Nuage entre les dents" 19:30, 21:30.

ELECTRA: "Dépravées du plaisir" 12:25, 15:30, 18:40, 21:50. "Les folles nuits de nocce" 14:05, 17:15, 20:25.

ELYSEE: "Why Rock the Boat?" 14:00, 18:00, 22:00.

EROS: "Inside Ursula" 11:30, 14:05, 16:35, 19:10, 21:40. "Naked Witch" 10:00, 12:00, 15:00, 17:35, 20:25.

EVE: "Never enough" 10:00, 12:35, 15:15, 17:50, 20:25. "Keyhole" 11:05, 13:45, 16:20, 18:55, 21:35.

GREENFIELD: "La parole" 12:00, 15:00, 18:00, 21:00. "Comment se divertir quand on est cocu, mais intelligent" à compter de 18:15.

GUY: "Whatever happened to Miss September" 12:00, 14:55, 17:45, 20:35. "Muddy Mama" 13:35, 16:25, 19:15, 22:05. Court métrage: 14:50, 17:40, 20:30.

KENT: "Gone with the Wind" 12:00, 15:40, 19:30.

LA SCALA: "La tour infernale" 15:15, 20:10. "Larry le dinque" 12:30, 15:30.

LAVAL (1): "Special Delivery" à compter de 19:15.

LAVAL (2): "Impossible, pas tranquille" à compter de 19:40.

LAVAL (3): "The Shootist" à compter de 19:10.

LAVAL (4): "Folle nuit de nocce" 12:25, 15:10, 18:00. "Les dépravées du plaisir" à compter de 18:10.

LAVAL (5): "St. Ives" à compter de 19:20.

LONGUEUIL: "L'odyssée du Hindenburg" 21:20. "Une Bible et un fusil" 19:30.

MAJESTIC: "A cause d'un assassinat" 19:30. "Le crime de l'Orient Express" 21:15.

MERCIER: "La Montagne Ensorcelée" 12:30, 15:10, 18:00. "Le Fantôme de Barbe Noire" 14:15, 17:35, 21:35.

MIDMINUT: "Les folles nuits de nocce" 12:25, 15:30, 18:40, 21:50. "Dépravées du plaisir" 13:50, 17:00, 20:00.

MONKLAND: "Sweet away" 13:05, 17:05, 21:00. "Seven Beauties" 15:00, 19:15.

NATIONAL: "La revanche de Miss Kralie" 18:20, 21:50. "La filleule du Dragon noir" 20:05.

OMEGA (1): "Anita la nymphette" 19:30. "Pauvre Cécile" 21:00.

OMEGA (2): "L'aveugleur du Posidon" 21:00. "Larry le dinque, Mary la garce" 19:30.

OUTREMONT: "Jaws" 18:00. "Les cents de la mer" 20:00. "La folle course vers Sugarland" 11:00.

PAPINEAU (1): "Les 3 jours du Condor" 13:00, 17:00, 21:00. "4 minutes pour mourir" 15:05, 19:05.

PAPINEAU (2): "Orgies collectives" 14:20, 17:10, 20:10. "Libra" 13:05, 16:00, 18:55, 21:50. "Libra" 21:40. "Tango du matelot" 20:05.

PARADIS: "Le sexe qui parle" 12:30, 15:40. "Tango du matelot" 20:05.

PARC: "Anita la nymphette" 18:40, 21:35. "Aventures érotiques de pauvre Cécile" 20:05.

PARISIEN (1): "St. Ives" 13:40, 16:40, 19:40, 21:40.

PARISIEN (2): "Jackson Country Jail" 13:20, 16:20, 19:20, 21:20.

PARISIEN (3): "St. Ives" 12:50, 14:50, 16:50, 18:50, 20:50.

PARISIEN (4): "L'ogan's Run" 12:40, 14:50, 17:05, 19:15, 21:20.

PARISIEN (5): "Impossible, pas tranquille" 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

PIERROT: "Fox et ses amis" 12:20, 14:30, 16:45, 18:55, 21:10.

PIGALLE: "Cette femme est un filic" 14:30, 17:55, 21:20. "L'argent du plaisir" 15:00, 18:20, 21:45.

PLACE DU CANADA: "Silent Movie" 19:20, 21:10.

PLACE VICTORIA: "China" 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

PLACE VILLE-MARIE 1: "One flew over the cuckoo's Nest" 12:05, 14:10, 16:15, 18:20, 20:25.

PLACE VILLE-MARIE 2: "All the president's Men" 13:05, 15:10, 17:10, 19:15.

PUSSYCAT: "Whatever happened to Miss September" 12:00, 14:55, 17:45, 20:35. "Muddy Mama" 13:35, 16:25, 19:15, 22:05. Court métrage: 14:50, 17:40, 20:30.

REGAL: "Regarde par le trou de la serrure" 12:25, 15:10, 18:00. "Le sexe qui parle" 17:35, 19:35, 21:35.

RITZ: "Tony le Sicilien" 18:30, 21:30. "Les assassins meurent aussi" 22:05.

RIVOLI 1: "Emmanuelle" 14:40, 18:00, 21:20. "Emmanuelle l'anti-Vierge" 13:00, 16:20, 19:45.

RIVOLI 2: "Les 3 jours du Condor" 13:00, 17:00, 21:00. "Le flambeur" 15:00, 19:00.

SAINT-DENIS: "L'aveugleur du Posidon" 13:55, 17:45, 21:35. "Larry le dinque, Mary la garce" 12:25, 15:10, 18:00.

SEVILLE: "Sweet away" 13:05, 16:40, 20:05. "Seven Beauties" 14:20, 18:40.

SNOWDON: "St. Ives" des 18:15.

VAN HORNE: "One flew over the cuckoo's Nest" 12:10, 14:20, 16:30, 18:40, 21:30.

VERDUN: "La Montagne Ensorcelée" 12:30, 15:10, 18:00. "Le Fantôme de Barbe Noire" 14:15, 17:35, 21:35.

VERSAILLES: "La parole" 12:00, 15:00, 18:00, 21:00. "Comment se divertir quand on est cocu, mais intelligent" à compter de 18:10.

VIAU: "Le sexe qui parle" 12:30, 15:40. "Tango du matelot" à compter de 18:00.

VILLERAY: "La Montagne Ensorcelée" 14:20, 18:10, 21:40. "Le Fantôme de Barbe Noire" 12:30, 16:05, 19:45.

WESTMOUNT SQUARE: "Special Delivery" 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.

YORK: "Gone With the Wind" 12:10, 14:05, 20:05.

ciné-parc

CINE-PARC BOUCHERVILLE: "Fluide Morte" 12:00. "Le monstre de l'île Four", "Noces de Cendré", "Les Grenouilles" 22:00.

CINE-PARC LAVAL: "La course de la mort", "La poursuite implacable" 22:00.

CINE-PARC LAVAL 2: "La Tour infernale", "Larry le dinque, Mary la garce" 20:00.

CINE-PARC PONT-MERCIER: "La course de la mort", "La poursuite implacable" 20:00.

CINE-PARC DOLLARD: "Outlaw Joe", "Dog Day Afternoon" des 19:30.

CINE-PARC DOLLARD 2: "The Shootist", "Rio Bus" 19:30.

CINE-PARC ODEON (salle 1): "L'île sur le toit du monde", "L'honorable Griffin" 20:00. "La Montagne ensorcelée", "Le fantôme de Barbe Noire" 20:00.

CINE-PARC ST-JEROME: "Le fantôme de Barbe Noire", "La montagne ensorcelée" 20:00.

CINE-PARC VAUDREUIL: "The Get Away", "Dog Day Afternoon" des 19:30.

CINE-PARC CHATEAUGUAY: "Un génie, 3 associés, une cloche", "Le chat et la souris" 20:00.

CINE-PARC ST-MATHIEU: "La course contre l'entier", "Capone" 20:00.

THEATRE DES MARGUERITES (Tropic, 1000, 1000) — "Hermione" de J.-M. G. Le Clezio. 21:00.

THEATRE DE MARJOLEINE (Cathédrale) — "Le Héros de mon enfance" de Michel Tremblay et Sylvain Lévesque. 21:00.

THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (1000, 1000) — "L'île sur le toit du monde" de J.-M. G. Le Clezio. 21:00.

THEATRE DES PRAIRIES (1000, 1000) — "Je veux voir l'Amérique" de Vainca Katalcz. 21:00.

THEATRE DE SUN VALLEY (Salle Adèle) — "L'oeuf à la coque" de Marcel Franck. 21:00.

pour enfants

THEATRE DES MARIONNETTES (Salle des Hommes) — "Une fête olympique", Avec Denise Leprohon, Vainca Katalcz et Bruno Billa. 14:00, 15:00, 16:00, 17:00.

GALERIE POWERHOUSE (3730, St-Dominique) — "Mère Nature et Grand Caribou", Prud'homme, Jean-Dominique. 14:30 (en français), 15:30 (en anglais).

variétés

THEATRE DE L'ILE (Saint-Pierre, Ile d'Orléans) — Félix Leclerc et Claude Lévesque.

PLANETARIUM DOW (1000, 1000) — "Les Olympiens du ciel" 19:30, 20:30, 21:30, 22:30, 23:30, 24:30, 25:30, 26:30, 27:30, 28:30, 29:30, 30:30, 31:30, 32:30, 33:30, 34:30, 35:30, 36:30, 37:30, 38:30, 39:30, 40:30, 41:30, 42:30, 43:30, 44:30, 45:30, 46:30, 47:30, 48:30, 49:30, 50:30, 51:30, 52:30, 53:30, 54:30, 55:30, 56:30, 57:30, 58:30, 59:30, 60:30, 61:30, 62:30, 63:30, 64:30, 65:30, 66:30, 67:30, 68:30, 69:30, 70:30, 71:30, 72:30, 73:30, 74:30, 75:30, 76:30, 77:30, 78:30, 79:30, 80:30, 81:30, 82:30, 83:30, 84:30, 85:30, 86:30, 87:30, 88:30, 89:30, 90:30, 91:30, 92:30, 93:30, 94:30, 95:30, 96:30, 97:30, 98:30, 99:30, 100:30.

AU PITIT LUTIN (Sainte-Adèle) — Manuel Brault et Jean-Pierre Fréchet. 20:30.

SALLE BONAVENTURE (Hôtel Reine Elizabeth) — Les Dorseters. 21:30.

LE SOLEIL LEVANT (1000, 1000) — "Ménage à quatre", d'Armand Laporte et Marc Hétu. 21:00.

YOVILLE COURT THEATRE — "Last of the red hot lovers", de Neil Simon. 21:00.

musique

CENTRE D'ART D'ORFORD (Auto, route des Cantons de l'Est, sortie 67) — Ce soir, 20:30, cours public d'André Prévert. "Le compositeur et son œuvre", Patrick L'Heure.

Est-ce la grippe porcine?

Un mal mystérieux tue 15 personnes

HARRISBURG, Pennsylvanie (UPI, AFP, AP) — Quinze personnes qui avaient participé à la fin de juillet à un congrès d'anciens combattants sont mortes d'un mal mystérieux deux semaines plus tard. En outre, plus de 35 autres participants à la réunion ont été hospitalisés.

Les causes des décès n'ont pu être éclaircies, mais toutes les personnes atteintes se sont plaintes de douleurs à la poitrine et de frissons. Leur température était très élevée.

Le congrès, qui s'est tenu du 21 au 24 juillet, avait rassemblé environ 10.000 personnes, toutes originaires de la Pennsylvanie.

Le mal, apparemment contagieux, pourrait, selon les premières observations, avoir été causé par un virus semblable à celui de la grippe, mais aucun diagnostic définitif n'a encore pu être établi. Il n'est pas exclu qu'il puisse s'agir de la grippe porcine.

Au début, on avait cru qu'il pourrait s'agir d'un empoisonnement alimentaire, mais cette hypothèse a été rapidement abandonnée, les symptômes étant trop semblables à ceux de la grippe porcine ou de la pneumonie virale.

Des prélèvements ont été effectués sur les victimes et ont été envoyés à un laboratoire de Philadelphie pour analyse. Des spécialistes fédéraux du centre d'études sur les maladies contagieuses, d'Atlanta, Georgie, viendront prochainement en Pennsylvanie pour enquêter. "S'il s'agit d'un virus, il faudra au moins trois jours pour l'identifier", a déclaré M. Leonard Bachman, le secrétaire à la Santé de l'Etat.

"Je ne pense pas que nous puissions prendre des mesures de précaution pour le moment, avant de savoir à quel nous avons affaire", a-t-il ajouté. "Il n'y a pas de quoi s'affoler".

Les victimes, âgées de 39 à 82 ans, sont mortes très rapidement, jamais plus de deux jours après les premiers symptômes. La plupart sont tombées malades un ou deux jours après être rentrées chez elles. Plusieurs sont mortes la semaine dernière et d'autres hier.

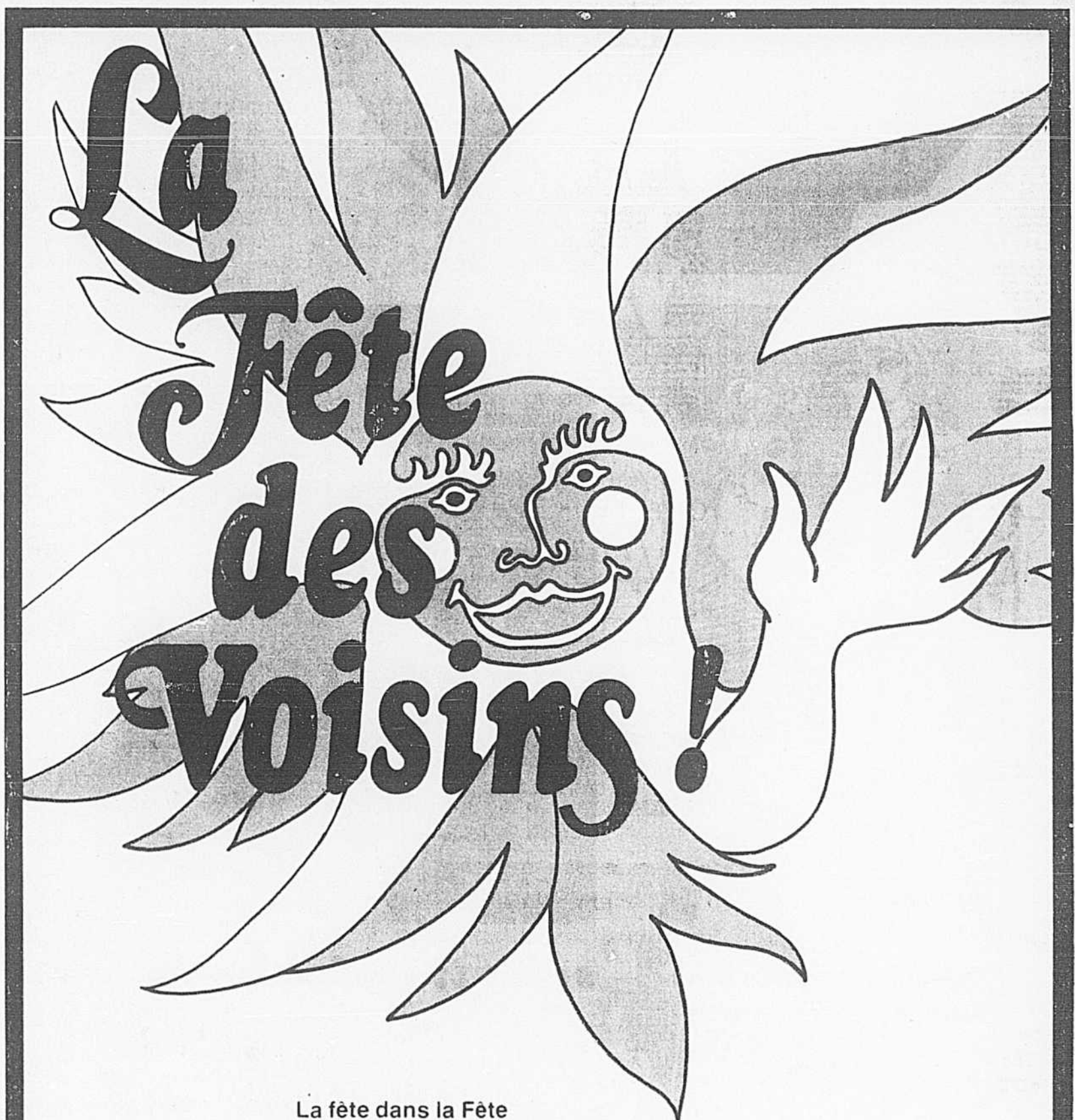
Il ne semble pas que les membres des familles des victimes aient été atteints par la maladie jusqu'à présent.

DANSEURS

LA NOUVELLE SÉRIE D'ÉMISSIONS DE VARIÉTÉS "JULIE", QUI SERA TÉLÉDIFFUSÉE À TRAVERS TOUT LE CANADA CET AUTOMNE SUR LE RESEAU CTV. RECHERCHER DES DANSEURS ET DES DANSEUSES POSSEDANT UNE FORMATION CLASSIQUE, QUI SONT FORTS EN JAZZ ET QUI ONT UNE CONNAISSANCE DU TAP.

LES AUDITIONS OUVERTES SONT APPELÉES POUR JEUDI, LE 5 AOÛT 1976 À 4 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, À CFCE-TV, 405 OGILVY AVE., MONTREAL.

pour détails, appelez 273-6311 locaux 424-425



La fête dans la Fête

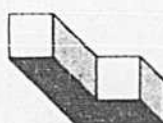
Le vendredi 6 août, les Lavallois se retrouvent dans 16 parcs pour participer à la fête qu'ils ont imaginée et qu'ils réalisent. C'est la fête dans la Fête.

On y retrouve des jeux, des costumes, de la danse et la bonne humeur des Lavallois.

Ils participent notamment à une compétition amusante et farfelue, les Jeux des Voisins.

N'oubliez pas d'inviter vos voisins. Plus on est de voisins, plus on s'amuse.

Salut voisins et à bientôt!



Salut Voisins!

Simpsons

• EN VILLE
• FAIRVIEW
• LES GALERIES D'ANJOU
• LE CARREFOUR LAVAL



CHEMISES de ville à manches longues faites au Canada pour hommes

Prix ord. Simpsons
\$12 à \$15

899

• Économisez \$3 à \$6!

- Vaste choix de chemises de marques canadiennes renommées.
- Tissu polyester/coton à repassage permanent.
- Votre chemise restera toujours fraîche et sans faux plis.
- Aussi quelques-unes tout coton dans le groupe.
- Modèle avec col à longues pointes, poignets à boutons.
- Tons unis ou motifs fantaisie en blanc, bleu, beige, vert.

Tailles	encolure manche	14 1/2 32-33	15-16 1/2 32-35	17 33-35
---------	--------------------	-----------------	--------------------	-------------

Tous les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les tailles et coloris.
Commandes sur tailles et teintes seulement.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

**COMPOSEZ 842-7221...
JOUR ET NUIT**

Achetez par téléphone 24 heures
par jour, 7 jours par semaine

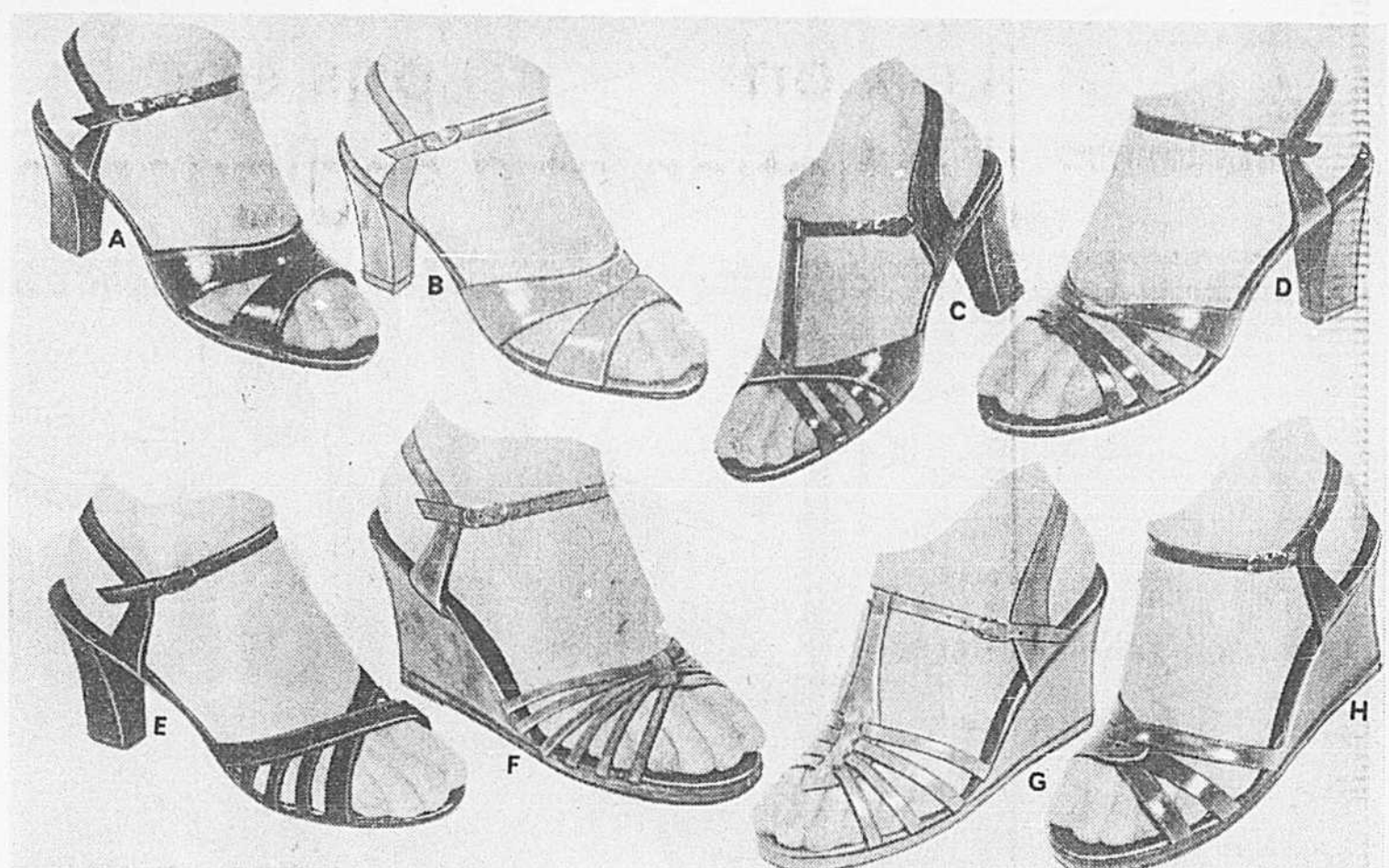


**pulls à manches
courtes pour dames**

Prix
Simpsons
399
ch.

Complétez de façon coquette votre garde-robe avec ces jolis pulls! Tricot 100% acrylique lavable, doux et confortable. Tailles P.M.G.
A. Modèle avec encolure ronde rehaussée d'une délicate garniture. Fonds noir, brun, marine, bleu, rose pâle ou vert. B. Pull avec encolure en V et col. Rayures estompées en teintes combinées de vert, tan ou marine.

Rayon 781, en ville (niveau inférieur). Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



sélection de sandales simili-cuir ou suède

Prix Simpsons
Modèles A, B, C, D, E **1699**

Prix Simpsons
Modèles F, G, H **1799**

Voici nos tout-nouveaux modèles pour la fin de l'été et le début de l'automne. Ils sont en matériaux synthétiques, simili-cuir ou suède d'entretien facile. Tous avec courroies réglables à la cheville. Pointures 5 à 10.

Prix Simpsons		Prix Simpsons	
A. #503- Talon recouvert 3". Armagnac (brique), thunder (brun foncé) ou noir.	1699	E. #514- Talon recouvert. 3". Simi-suède noir.	1699
B. #522- Talon recouvert. 3". Tan ou noir.	1699	F. #525- Talon compensé 3 1/2". Simili-suède armagnac (brique) ou simili-cuir brun foncé.	1799
C. #508 Talon recouvert 3". Armagnac (brique).	1699	G. #513- Talon compensé 3 1/2". Tan ou noir.	1799
D. #520 Talon recouvert, 3". Thunder (brun foncé) ou tan.	1699	H. #507- Talon compensé 3 1/2". Tan ou brun foncé.	1799

Rayon 787, en ville (niveau inférieur). Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221 ... JOUR ET NUIT

Achetez par téléphone 24 heures par jour,
7 jours par semaine.

**ELLE EST EN PLEIN ESSOR!
VENTE ET EXPO
D'ARTICLES MÉNAGERS
ET LINGE DE MAISON**

chez Simpsons
Commandez dès maintenant!
composez 842-7221... jour et nuit



NE MANQUEZ PAS...

"LES JOURS KENMORE"

Chez Simpsons

Si vous n'avez pas reçu votre copie de la circulaire de 12 pages "Jours Kenmore" Simpsons, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant... Composez 842-7221... jour et nuit!

